

Morin, Yves Charles. 1988. De l'ajustement du schwa en syllabe fermée dans la phonologie du français. *La phonologie du schwa français*, éd. par S. Paul Verluyten, pp. 133-189. Amsterdam: John Benjamins.

## DE L'AJUSTEMENT DU SCHWA EN SYLLABE FERMÉE DANS LA PHONOLOGIE DU FRANÇAIS

Yves-Charles Morin

### 0. INTRODUCTION.

Aux problèmes classiques concernant l'analyse du schwa en français --statut phonologique et formulation de règles gouvernant sa présence-- s'est ajouté récemment dans le cadre de la phonologie générative celui de l'alternance du schwa avec la voyelle [ɛ] dans des formes morphologiquement reliées, p.ex. appeler [aple] ~ (vous) appelez [apɛlje] ~ (il) appelle [apɛl]. Si l'on peut faire remonter aux travaux de Selkirk (1972) les premiers essais d'une telle analyse, c'est dans ceux de Dell (1973)<sup>1</sup> que l'on trouvera la forme du paradigme canonique, qui comprend non seulement des alternances du schwa avec [ɛ], mais aussi des alternances du [e] avec [ɛ] comme dans régler [regle] ~ (il) règle [regl], et pour lequel il proposera une analyse phonologique commune connue sous le nom d'«ajustement du E en syllabe fermée».<sup>2</sup> Non seulement la plupart des travaux ultérieurs adopteront ce paradigme, mais ils en feront souvent l'aune de la justesse de leurs réanalyses.<sup>3</sup> Tranel (1984a) remet en cause la pertinence du regroupement des deux types d'alternance. Dans cet article, nous rejeterons la thèse du conditionnement phonologique des alternances du schwa avec [ɛ]. Nous proposerons au contraire que lorsque celles-ci ne sont pas simplement lexicales, elles relèvent de mécanismes semblables à ceux qu'Aronoff (1976) appelle "règles d'allomorphie". Ces règles sont limitées à un petit nombre de morphèmes, et en particulier, à des suffixes thématiques semblables à ceux que nous avons postulés pour les marques de genre des noms et adjectifs français (cf. Morin 1983b).

## 1. LE STATUT PHONOLOGIQUE DU SCHWA EN FRANÇAIS.

Il n'est pas question ici de reprendre tout le débat concernant le statut phonologique du schwa en français. Nous admettrons que la voyelle [ə] qu'on retrouve souvent dans des mots comme (vous) appeliez [apɛlje], et plus ou moins facultativement dans (il) porterait [pɔrtɛrɛ] ~ [pɔrtɛ] et pelage [pɛlaz] n'est pas simplement une voyelle épenthétique --un lubrifiant, comme il est dit quelquefois-- puisqu'elle est exclue dans des contextes presque identiques tels que (vous) peupleiez qui peut se prononcer [pøplje] mais non \*[pøpɛlje], portrait [pɔrtɛ] et non \*[pɔrtɛrɛ], plage [plaz] et non \*[pɛlaz]<sup>4</sup>. On admettra donc que la représentation phonologique de tels mots contient une voyelle.<sup>5</sup>

Dans les dialectes du français où cette voyelle a un timbre [ə] spécifique distinct de celui de toutes les autres voyelles, on pourra lui attribuer une représentation phonologique /ə/. Dans de nombreuses autres variétés, cependant, la voyelle [ə] est venue se confondre avec les voyelles [ɛ] ou [ø], ce qui soulève le problème de son identité phonologique (cf. Morin 1978a). L'analyse de Dell présuppose que dans ces parlers les propriétés paradigmatiques spécifiques de la plupart des [ə] issus d'anciens [ə] permettent au sujet parlant de construire un morphophonème distinct, que l'on représentera ici par \*ə.

Ce morphophonème, par exemple, a la propriété de syncoper dans certains contextes, contrairement aux morphophonèmes \*ɛ ou \*ø avec lesquels il peut se confondre ailleurs. Le locuteur "sait" que les deux voyelles [ɛ] de geler [zɛle] et de gueuler [gɛle] sont distinctes à un certain niveau d'analyse, parce que le premier mot peut aussi, dans certaines conditions, se prononcer sans le [ɛ]: il va g'ler [zle], mais non le second \*il va gu'ler \*[gle].<sup>6</sup>

Le morphophonème \*ə a aussi la propriété d'avoir une réalisation [ɛ] dans certains (autres) contextes, s'opposant ainsi, encore une fois, aux morphophonèmes \*ɛ ou \*ø. Non seulement le [ɛ] du radical [zɛl-] de geler alterne-t-il avec ø, mais aussi avec la voyelle [ɛ] qu'on retrouve dans (il) gèle [zɛl], contrairement au [ɛ] du radical [gɛl-] de gueuler, puisqu'on dit, dans les mêmes conditions, (il) gueule [gɛl] et non \*[gɛl].

Cet ensemble de propriétés paradigmatiques aurait donné à certaines des voyelles issues du [ə] historique un statut morphophonologique spécifique. Quelles sont plus

précisément ces propriétés? Dans les prochaines sections, nous en ferons un inventaire rapide, pour examiner comment Selkirk (1972) et Dell (1973) ont décidé d'en rendre compte.

Mais auparavant, nous préciserons quelques-unes de nos notations. Nous utiliserons le signe ° pour noter les représentations morphophonologiques (ou les représentations sous-jacentes de la phonologie générative), les barres obliques pour les représentations phonologiques (ou les représentations lexicales de la phonologie lexicale, cf. Mohanan 1982), et les crochets pour les représentations phonétiques (traditionnelles). Nous noterons en général par [ə] une réalisation non-synopée quelconque du schwa historique, quelle que soit sa valeur phonétique précise pour un locuteur donné. Selon ce locuteur (et le contexte spécifique où la voyelle se trouve), [ə] pourra représenter un [ə] (avec un timbre distinct de celui des autres voyelles), un [œ], un [ø] ou un [ɔ]. Cette convention nous permettra de discuter des propriétés générales des continuateurs du schwa historique qui ne dépendent pas de son timbre. Lorsqu'il sera essentiel de discuter de parlars où le schwa s'est confondu avec [œ], nous le noterons explicitement et nous utiliserons alors la notation [œ]. Finalement nous utiliserons le signe ə (sans indicateur) comme abréviation commode de ce qu'on appelle traditionnellement "e muet". Ce dernier fait référence aux continuateurs du schwa historique qu'ils soient ou non prononcés. Ainsi, le ə de geler peut être [ə] (c'est-à-dire [ə], [œ], [ø] ou [ɔ]) ou Ø (lorsqu'il est synopé) selon le contexte dans lequel ce mot se trouve, et alterne avec le [ə] de (il) gèle [ʒɛl].

## 2. LES ALTERNANCES PARADIGMATIQUES IMPLIQUANT LES ANCIENS SCHWAS.

Le schwa français ə est le continuateur normal de certaines voyelles romanes [e, ɛ, a, o] en syllabe ouverte non accentuée. Ces mêmes voyelles, sous l'accent, ont eu une évolution distincte, soit qu'elles conservent leur timbre, soit qu'elles diphtonguent, ou enfin qu'elles se combinent avec certaines sonantes. A ces alternances historiquement motivées, les jeux de l'analogie et l'emprunt de formes savantes en ont ajouté d'autres. Il en résulte une grande variété d'alternances plus ou moins fréquentes en français moderne. On notera ci-dessous les

alternances historiques qui ont laissé des traces dans la langue moderne:

a. [je] ~ ə	[pje] [mɛrsje]	'pied' 'mercier'	[pɛtʃ] [mɛrsəri]	'peton' 'mercerie'
b. [jɛ] ~ ə	[mɛrsjɛr] [ʃjɛn]	'mercière' 'chienne'	[mɛrsəri] [ʃɛni/ʃni]	'mercerie' 'chenil'
c. [jɛ̃] ~ ə	[ʃjɛ̃]	'chien'	[ʃɛni/ʃni]	'chenil'
d. [e] ~ ə	[kafɛ] [ɔrɑ̃ʒɛ]	'café' 'oranger'	[kafɛtjɛr] [ɔrɑ̃ʒrɛ]	'cafetière' 'orangerie'
e. [ɛ] ~ ə	[fuʒɛr] [ɔtɛl]	'fougère' 'hôtel'	[fuʒrɛ] [ɔtɛljɛ]	'fougerie' 'hôtelier'
f. [ø] ~ ə	[ʃasø] [ɑ̃basadø]	'chasseur' 'ambassadeur'	[ʃasrɛs] [ɑ̃basadrɛs]	'chasseresse' 'ambassadrice'
g. [o] ~ ə	[ʃapɔ] [tɔno]	'chapeau' 'tonneau'	[ʃapɛljɛ] [tɔnlɛ]	'chapelier' 'tonnelet'
h. [wa] ~ ə	[pwa] [dwa]	'poids' '(il) doit'	[pɛzɛ] [dɛvwar]	'peser' 'devoir'
i. [ø] ~ ə	[ʃøvø/ʃvø]	'cheveu'	[ʃøvlyr]	'chevelure'
j. [a] ~ ə	[ʃɑ̃pɑ̃] [anɛ] [aʃa] [fanɛ] [granyl] [savat] [vasal]	'Champagne' 'année' 'achat' 'faner' 'granule' 'savate' 'vassal'	[ʃɑ̃pɑ̃wa] [sɑ̃tnal] [aʃtɛ] [fanɛzɛ] [grɛny] [savtjɛ] [vaslaz]	'champanois' 'centennal' 'acheter' 'fenaison' 'grenu' 'savetier' 'vasselage'

Toutes ces alternances n'ont pas la même fréquence dans la langue. Les trois dernières sont très limitées; elles ne se retrouvent, à ma connaissance, que dans les formes mentionnées ci-dessus. Par contre, les alternances [je/jɛ] ~ ə, [ɛ] ~ ə, et [o] ~ ə sont très fréquentes, dans la mesure où elles concernent souvent les suffixes -ier/-ière, -et/-ette, et -eau/-elle apparaissant dans de très nombreux mots.

Ces alternances ne sont pas indépendantes, comme le font ressortir en partie les exemples ci-dessus. Les alternances [je] ~ ə et [jɛ] ~ ə sont à rapprocher de l'alternance [je] ~ [jɛ] de mercier/mercière. L'alternance [je] ~ ə pourrait donc s'analyser comme la combinaison des

alternances [je] ~ [jɛ] et [jɛ] ~ ə. De la même manière l'alternance [wa] ~ ə (de poids/peser) pourrait être la combinaison de l'alternance [wa] ~ e (comme dans espoir [ɛspwar]/espérer [ɛspere]) et de l'alternance [e] ~ ə. Seul un examen systématique des conditionnements phonologiques et morphologiques permet de comprendre la nature de ces relations.

Les premières études génératives (Selkirk 1972, Dell 1973), cependant, ont été hautement sélectives en ne retenant qu'un sous-ensemble et en privilégiant une certaine forme de conditionnement phonologique.

### 3. L'ANALYSE DE SELKIRK (1972).

L'analyse de Selkirk (1972) cherche seulement à rendre compte des alternances [ɛ] ~ ə, [e] ~ ə, [jɛ] ~ ə et [je] ~ ə, et reproduit en partie le cheminement historique de leur formation. Elle postule deux voyelles sous-jacentes: \*ɛ pour les alternances [ɛ] ~ ə et [e] ~ ə, et une voyelle \*ɛ\* pour les alternances [jɛ] ~ ə et [je] ~ ə.<sup>9</sup> La voyelle \*ɛ\* diphtongue sous l'accent pour devenir \*jɛ, mais se comporte comme \*ɛ ailleurs. Les deux voyelles \*ɛ et \*ɛ\* deviennent \*ə lorsque la syllabe suivante contient une voyelle accentuée. Finalement \*ər en finale de mot se réalise [e].

Cette analyse s'inscrit dans un cadre plus général dans lequel les consonnes finales historiques et les schwas finals se sont maintenus dans les formes sous-jacentes, mais ne se réalisent (en général) pas en finale de mot.<sup>10</sup> Par exemple, laitier a la forme sous-jacente \*latɛ\*r, où \*ɛ\* diphtonguera puisqu'il est accentué, donnant ainsi \*latjɛr, puis [latje] après réduction du \*ər en finale de mot.

L'analyse de Selkirk permet d'expliquer simplement un grand nombre des alternances [e] ~ ə, [ɛ] ~ ə, [je] ~ ə, [jɛ] ~ ə. Par exemple les radicaux de hôtel et laitier seraient \*otəl et \*latɛ\*r → [latje]. Devant un affixe monosyllabique, la voyelle \*ɛ ou \*ɛ\* de ces deux mots est suivie d'une syllabe accentuée et devient \*ə, p.ex. hôtelier \*otəl+ɛ\*r → \*otələs\*r → [otəlje] et laiterie \*latɛ\*r+iə → \*latɛriə → [latri].<sup>11</sup> Cette analyse prévoit souvent correctement que lorsque \*ɛ ou \*ɛ\* sont suivis de plusieurs affixes, ils ne sont plus dans le contexte adéquat pour devenir \*ə. Ils se réaliseront alors tous les deux \*ɛ, comme, p.ex., le \*ɛ du radical \*otəl dans hôtellerie \*otəl+ɛ\*r+iə → \*otələriə → [otəlri].

La présence d'un \*r final est essentielle à la réalisation [(j)e] de \*(j)ɛ en finale de mot. Dans tous les autres cas la voyelle \*ɛ garde son timbre ouvert, p.ex. cachet aurait la forme sous-jacente \*kafst → [kafɛ], avec un \*t final qu'on retrouve par exemple dans cacheter [kafstɛ], mais qui est effacé en finale de mot.

Cette analyse cependant ne tient pas compte de l'existence d'alternances semblables [e] ~ ə et [je] ~ ə, comme dans (1) et (2) ci-dessous, car il serait difficile (dans le modèle adopté), de postuler un \*r sous-jacent responsable du [e] final:

(1)	[e] ~ ə	[kafɛ]	'café'	[kafstɛ]	'cafetière'
		[kyrɛ]	'curé'	[kyrtʃ]	'cureton'
		[kloʃɛ]	'clocher'	[kloʃtʃ]	'clocheton' <sup>12</sup>
(2)	[je] ~ ə	[pje]	'pied'	[pɛtʃ]	'peton'
		[papje]	'papier'	[paptje]	'papetier'
		[panje]	'panier'	[pantʃ]	'paneton'
		[ʒibje]	'gibier'	[ʒibsje]	'gibecière'

Finalement, cette analyse ignore complètement le cas des autres alternances V ~ ə. Ce n'est pas pour cette raison, cependant, que Dell (1973) décide de reprendre l'analyse de Selkirk, mais parce qu'elle prédit incorrectement qu'il ne devrait pas y avoir en français de voyelles [ɛ] dans une syllabe ouverte précédant la syllabe accentuée, p.ex. laitier [lɛtje], raison [rɛzʃ], etc., puisque la règle fondamentale de l'analyse de Selkirk transformerait les \*ɛ sous-jacents de lait \*lɛt et raison \*rɛzʃ en schwa.<sup>13</sup>

#### 4. L'ANALYSE DE DELL (1973).

4.1. L'analyse de Dell (1973:195-219) est encore plus restrictive que celle de Selkirk et se limite à l'alternance [ɛ] ~ ə.<sup>14</sup> Comme l'analyse précédente, celle-ci explique l'alternance en postulant une forme sous-jacente commune qui se réalise selon le contexte [ɛ] ou ə. Elle s'en écarte, cependant, en admettant que la règle de réalisation a été inversée,<sup>15</sup> c'est-à-dire que l'effet de la règle synchronique est l'inverse de celui de la règle historique: la forme sous-jacente moderne contient non un \*ɛ (correspondant au [ɛ] étymologique), mais un \*ə (correspondant au ə qui en est issu). La représentation sous-jacente de hôtel serait \*otəl. Elle se réalise [otɛl]

sous l'effet d'une règle d'ajustement du <sup>o</sup>ə qui le fait passer à [ɛ] dans certains contextes.

L'analyse de Dell s'inscrit aussi dans ce cadre théorique général qui admet que les consonnes et les schwas finals (de l'ancien français) se sont maintenus dans les formes sous-jacentes modernes, sans nécessairement se réaliser phonétiquement.

L'ajustement affecte une voyelle <sup>o</sup>ə, 1) quand elle est en syllabe fermée, et 2) lorsqu'elle est suivie d'une syllabe contenant un autre <sup>o</sup>ə. Bien que la règle soit apparemment formulée en termes exclusivement phonologiques, Dell (1973:202) utilise un formalisme --en partie développé spécifiquement pour ce cas-- qui a pour effet d'imposer d'importantes contraintes morphologiques. L'ajustement ne vaut que pour le <sup>o</sup>ə suivi de la dernière consonne d'un morphème (que nous appellerons par commodité le <sup>o</sup>ə "accentuable" d'un morphème). Elle n'a aucun effet sur:

- les <sup>o</sup>ə finals de morphème comme celui de poète <sup>o</sup>poetə, même lorsqu'ils sont suivis du morphème <sup>s</sup> de pluriel (postulé dans cette analyse, mais non réalisé phonétiquement), p.ex. dans poètes <sup>o</sup>poetə+s → [post]; ce comportement des <sup>o</sup>ə finals de morphème s'oppose à celui du <sup>o</sup>ə suivi d'une consonne finale dans le même morphème (elle aussi non réalisée phonétiquement): cachet <sup>o</sup>kafət → [kafɛ];

- les <sup>o</sup>ə des préfixes, comme le re- de redemander <sup>o</sup>rə+də+mənde, même s'ils sont suivis d'un <sup>o</sup>ə dans la syllabe suivante;

- les <sup>o</sup>ə qui précèdent une autre consonne que la dernière consonne du morphème; le premier <sup>o</sup>ə du radical <sup>o</sup>ʃəvəl, qu'on trouve par exemple dans chevelure <sup>o</sup>ʃəvəl+yərə ne peut jamais devenir [ɛ] même si la syllabe suivante contient <sup>o</sup>ə, contrairement au deuxième, qui se réalise [ɛ] dans échevelle <sup>o</sup>e+ʃəvəl+ə → [eʃəvəl] et échevellera <sup>o</sup>e+ʃəvəl+ə+r+ɛ → [eʃəvəlɛ].

La nature essentiellement morphologique de l'ajustement de <sup>o</sup>ə dans cette analyse ressort aussi des préalables morphologiques nécessaires à son application au futur et au conditionnel de verbes comme acheter. Pour rendre compte du [ɛ] qu'on observe dans achèterez [aʃtɛrɛ] ou achèteriez [aʃtɛrjɛ] par exemple, il faut prendre certaines décisions concernant la forme des affixes de futur et de conditionnel, et admettre qu'ils contiennent un <sup>o</sup>ə sous-jacent. La forme sous-jacente de achèterez

serait \*aʃet+ə+r+ez où la présence du \*ə dans le marqueur du futur déclenche l'ajustement de la voyelle \*ə du radical. Une décision qui, comme nous le verrons (§ 7.4), est certainement contestable, même à l'intérieur du cadre d'analyse de cet auteur.<sup>16</sup>

De plus, Dell (1973:209) recourt à une "règle spéciale d'une généralité limitée à certaines formes savantes" --qui n'est pas précisée-- pour rendre compte de l'alternance [ɛ] ~ ə dans des contextes non-prévus par la règle d'ajustement, p.ex. dans appellation \*apəl+asjɔ̃ → [apɛlasjɔ̃], et qu'il rapproche des alternances [e] ~ ə dans la première syllabe de secréter ~ secrétion.

Dans sa réanalyse, Dell (1973) se limite donc non seulement aux alternances [ɛ] ~ ə, mais à un sous-ensemble de celles-ci. On notera en particulier l'exclusion des alternances [e] ~ ə, non seulement dans des paires comme curé : cureton (déjà exclues de l'analyse de Selkirk), mais aussi comme boucher [buʃe] : boucherie [buʃri] (dont cette dernière rendait compte), bien qu'elles soient pourtant très semblables à l'alternance [ɛ] ~ ə de cachet [kaʃɛ] : cacheter [kaʃte].<sup>17</sup>

4.2. Cette réanalyse, selon l'auteur (1973:209-210), a l'avantage de mettre en évidence le parallélisme avec une autre d'alternance, celle de [ɛ] ~ [e], comme dans régler [regle] ~ (il) règle [rəgl]. Pour cette dernière, il postule un \*e sous-jacent qui devient [ɛ] exactement dans les mêmes contextes où \*ə devient [ɛ]. Cette généralisation a depuis été considérée comme une propriété fondamentale du français et suscité des débats théoriques sur la nature des représentations et des règles phonologiques permettant de l'exprimer simplement (cf. Anderson 1982).

Dans une analyse récente, Tranel (1984a) montre que même si l'on accepte la généralisation de Dell, il ne s'ensuit pas nécessairement que ce soit la même règle qui modifie à la fois les \*ə et les \*e sous-jacents ainsi postulés. Compte tenu de l'existence d'alternances [e] ~ ə, il est possible de voir dans l'alternance [ɛ] ~ ə la composition des deux alternances: [ɛ] ~ [e] + [e] ~ ə. La dérivation de hôtel, par exemple, se ferait en deux étapes: 1) la règle d'ajustement donnerait à \*ə la valeur \*e (comme on observe dans la paire secréter ~ secrétion), \*otəl → \*otel, puis 2) il y aurait ouverture du \*e dans les contextes dits d'ajustement, ici \*otel → [otɛl]. Ceci expliquerait pourquoi les alternances [ɛ] ~ ə s'observent exactement dans les mêmes contextes que les alternances [ɛ] ~ [e].

Il faut cependant faire une mise en garde sur la nature des alternances [e] ~ [ɛ] en position non-accentuée. A l'exception de quelques contextes, p.ex. dans une syllabe fermée par [r], le choix entre [e] et [ɛ] est souvent variable pour un grand nombre de locuteurs,<sup>18</sup> ou ne suit tout simplement pas la généralisation fournie par Dell. On peut expliquer une partie de ces écarts en invoquant une forme d'harmonie vocalique (telle que formulée par Dell 1973:214-216, par exemple). Cela ne suffit pas à les expliquer tous. En particulier, la prononciation avec [e] en position non accentuée dans certains dérivés peut apparemment être induite par analogie sur la forme accentuée de la forme de base, p.ex. assiéger, assécher, régler, régner, repérer se prononcent souvent avec un [ɛ] en pénultième, sur le modèle de siège, sèche, règle, règne, repère.<sup>19</sup> La prononciation est souvent très variable pour le même témoin, cf. assécher [aseʃe] ~ [aseʃɛ] et asséchait [aseʃɛ] ~ [aseʃe], ce qui exclut une analyse par harmonie vocalique. Il est alors tout simplement impossible d'évaluer la pertinence de la règle d'ajustement pour les *e* inaccentués, et de dire qu'elle a exactement la même forme que la règle d'ajustement des *ə* inaccentués. En particulier, s'il existe une certaine variabilité entre [ɛ] et ə en position inaccentuée --ce dont nous discuterons plus tard-- elle est spécifique à certaines formes lexicales et est loin d'être aussi générale que la variation entre [ɛ] et [e] inaccentués.<sup>20</sup>

Quant aux alternances [e] ~ [ɛ] en position accentuée, elles peuvent s'expliquer assez facilement par l'existence d'une contrainte -- pratiquement sans exception -- interdisant les [e] en syllabe fermée accentuée en français parisien.<sup>21</sup> Cette contrainte est phonologiquement transparente. Les alternances qui en résultent sont limitées aux noms et adjectifs se terminant par [e] au masculin et [ɛr] au féminin, comme boucher [buʃe] : bouchère [buʃɛr] et fermier [fɛrmjɛ] : fermière [fɛrmjɛr], qui sont --étrangement-- exclues du domaine de la règle d'ajustement dans l'analyse de Dell.

4.3. Le parallélisme entre les deux alternances [ɛ] ~ ə et [e] ~ [e] est donc éminemment suspect, et nous ferons abstraction de la dernière dans notre analyse de la première.

## 5. L'HERITAGE DE DELL (1973).

Les auteurs qui reprendront ce problème vont, dans l'ensemble, adopter la problématique suivante: les alternances [ɛ] ~ ə et les alternances [ɛ] ~ [e] couvertes par l'analyse de Dell (1973) constituent un problème spécifique et isolé en français, dont la formulation originale, cependant, peut être améliorée. Ce sont surtout les aspects suivants qui retiennent leur attention: 1) l'analyse de Dell fait appel à deux contextes phonologiques tout à fait différents: i) \*ə/\*e en syllabe fermée et ii) \*ə/\*e suivi d'une syllabe contenant un autre \*ə, 2) elle fait appel à un ensemble de contraintes morphologiques sévères (avec un codage complexe) et 3) le modèle théorique qui la sous-tend (Chomsky et Halle 1968) n'est pas assez explicatif car il exclut l'usage de structures métriques --et en particulier celui de syllabe-- dans la formulation des règles.

Certains auteurs chercheront à ramener les deux contextes phonologiques à un seul. Ils pourront alors faire appel à des conditions transdérivationnelles, c'est-à-dire qui dépendent des différentes réalisations d'un même morphème dans plusieurs dérivations, ou plus généralement à des concepts théoriques spécialement développés pour ce problème (en particulier une distinction entre un \*ə "féminin" et un \*ə "masculin", Cornulier 1977, Dominicy 1984, \*ə "nucléus" et \*ə "non nucléus", Rialland 1986). D'autres proposeront une nouvelle définition de la syllabe (qui pourra être sensible à des informations morphologiques) permettant de dire que l'ajustement de \*e et/ou de \*ə se fait toujours en syllabe fermée, quitte à postuler plusieurs niveaux de syllabification et certaines formes de resyllabification (Anderson 1982, Basbøll 1978a, 1981a et Rialland<sup>22</sup> 1986). D'autres encore définiront une nouvelle unité métrique, le pied, de telle sorte que les deux contextes phonologiques de Dell correspondent à un seul type de pied (Selkirk 1978, Withgott 1982, Booij<sup>23</sup> 1984).

Certains auteurs au contraire limiteront la règle de Dell (en la simplifiant) aux [ɛ] accentués, ainsi \*ə/\*e sous-jacent ne devient [ɛ] que lorsque cette voyelle est accentuée, p.ex. dans hôtel \*otəl → [otəl] et modèle \*mɔdəl(ə) → [mɔdəl]. La variante d'un morphème ayant un [ɛ] en position non-accentuée est alors supplétive, même si ailleurs elle est obtenue par application d'une règle morphophonologique. Le morphème pour hôtel, ainsi, aurait deux formes supplétives \*otəl et \*otəl, la première servant à la formation de hôtel [otəl] (par application de

la règle) et hôtelier [otəlje] (directement), la deuxième à celle de hôtellerie [otəlri] (Bouchard 1981, Tranel 1985).<sup>24</sup>

Enfin, Verluyten (1982) proposera que les alternances [ɛ] ~ ə et [ɛ] ~ [e] ne sont pas régies par des conditions métriques (syllabes ou pieds) mais par des conditions prosodiques: le français connaîtrait un rythme iambique-trochaïque, et un \*ə sous-jacent devient [ɛ] lorsqu'il est 1) marqué d'un accent fort par la règle prosodique, et 2) suivi d'une consonne. Il s'agit cependant d'une "règle mineure, qui ne doit s'appliquer qu'à des voyelles spécifiquement désignées" (p.79); en particulier "dans les formes verbales, elle ne s'applique qu'à la voyelle finale du radical" (p.80). (L'analyse de Dominicy 1984 combine les approches métrique et prosodique, en plus de concepts spécifiques définissant les \*ə "masculins" et "féminins".)

Ces réanalyses partagent avec celle de Dell, non seulement le choix des mêmes données à décrire (en général), mais aussi le principe d'une analyse morpho-phonologique où un \*ə<sup>25</sup> et, souvent aussi, un \*e sous-jacents deviennent [ɛ] dans des contextes phonologiques précis (quitte à faire appel à des propriétés morphologiques pour l'analyse syllabique ou métrique -- ou à réduire ces contextes aux seules voyelles accentuées). Nous avons vu, cependant, qu'il est difficile de décider de la valeur explicative de la règle d'ajustement concernant l'alternance [ɛ] ~ [e] des voyelles inaccentuées (sinon pour dire qu'elle est probablement fausse).

Nous réexaminerons ici le contenu empirique et la valeur explicative de la règle d'ajustement concernant seulement l'alternance [ɛ] ~ ə, dans l'analyse de Dell et de ses continuateurs. Nous regrouperons ces analyses sous l'appellation générale d'«analyses canoniques de l'alternance [ɛ] ~ ə». Elles possèdent les caractéristiques suivantes: 1) existence d'un \*ə sous-jacent qui se réalise [ɛ] ou ə dans des contextes définis principalement sur des bases phonologiques (règle d'ajustement) et 2) indépendance vis-à-vis des autres alternances V ~ ə du français. Nous montrerons qu'un examen objectif des régularités de la langue ne permet pas de justifier ce type d'analyse. On ne peut pas reconnaître de conditionnement phonologique dans la grammaire intériorisée par le sujet parlant. Dans la plupart des cas, la distribution est complètement lexicalisée (le sujet parlant doit apprendre arbitrairement quand il doit utiliser l'allomorphe en ə). Les seules régularités que l'on peut relever concernent la flexion verbale et la dérivation déverbale. Elles ne sont cependant pas déterminées par l'environnement phonologique,

mais relèvent plutôt des règles d'allomorphie (au sens d'Aronoff 1976:98-114).

## 6. DES SCHWAS ET DES ENCLITIQUES.

Rares sont les continuateurs de Dell qui ont examiné des données qui ne ressortissaient pas de la formulation originale de cet auteur. On note cependant deux analyses, Cornulier (1977) puis Dominicy (1984), qui cherchent à expliquer la présence d'une voyelle -é- devant le sujet enclitique -je, p.ex. dans pensé-je?, en faisant appel à la règle d'ajustement.<sup>26</sup> Ceci soulève le problème plus général de savoir si le conditionnement des alternances [ɛ] ~ ə s'étend à l'extérieur du mot. La réponse sera, pace Cornulier et Dominicy, négative.

On pourrait proposer en effet, que la voyelle (prononcée [ɛ], mais aussi quelquefois [e]) de pensé-je correspond au \*ə sous-jacent postulé par Schane (1968) comme voyelle thématique de la conjugaison productive du français: \*päs+ə+zə ou \*päsə#zə, à condition de modifier la règle d'ajustement originale -- ce que font Cornulier et Dominicy. Leurs analyses, cependant, ne sauraient rendre compte des é dans les mêmes constructions avec des verbes sans \*ə thématique, comme celles que note Grevisse (1980:829) chez les meilleurs écrivains français (depuis l'époque classique jusqu'à nos jours), p.ex. écrit-je. Il est essentiel dans l'analyse de Schane que de tels verbes n'aient pas de \*ə thématiques. Si l'on dit j'écrive au présent du subjonctif et j'écris au présent de l'indicatif, c'est que le premier a la représentation \*ekriv+ə avec un \*ə (marqueur de mode) qui empêche la troncation de la consonne \*v en finale de radical, alors que le second est \*ekriv(+s) sans \*ə. La voyelle -é- dans écrit-je ne saurait donc être issue d'un \*ə associé au verbe. Il faut donc postuler que é devant un sujet enclitique -je appartient en propre à cette construction. Cependant si l'on n'admettait qu'une seule forme sous-jacente de l'enclitique sujet -je \*əʒ(ə), on ne saurait expliquer pourquoi le \*ə initial bloque quelquefois la troncation de la consonne caduque du radical, comme dans écrit-je, et quelquefois non, comme dans dis-je (cf. Grevisse 1980:829). Il faut donc admettre qu'il y a deux formes concurrentes distinctes qui, pour des raisons de simplicité, doivent être \*ʒ(ə) et \*əʒ(ə) (ou \*eʒ(ə)).

L'enclitique -é-je se comporte vis-à-vis de la morphologie verbale exactement comme les suffixes dériva-

tionnels accentués, en ce sens qu'il sélectionne les mêmes radicaux que -ons ou -ez par exemple. Nous avons vu le cas de écrivé-je; mentionnons aussi acheté-je [aʃtɛʒ] (ou [aʃtɛʒ]) (cf. Grevisse 1980:727), avec le radical [aʃt] comme dans (vous) achetez et non le radical [aʃt] de j'achète.

Les autres enclitiques, par contre, ne jouent aucun rôle dans la morphophonologie interne des mots auxquels ils sont affixés. On ne note aucune alternance conditionnée par les enclitiques nominaux -là et -ci: ce cachet-là [kaʃɛla], cet hôtel-ci [otɛlsi], ni par les enclitiques verbaux (à l'exception de -je): achète-t-il, achète-le(-moi). La règle d'ajustement devrait pouvoir s'appliquer au [ə] qui précède le clitique le au moins dans des verbes comme ouvre-le(-moi). Or cette voyelle est toujours invariable. On pourrait essayer d'expliquer l'invariance en faisant observer que l'enclitique le ne contient pas vraiment un \*ə sous-jacent, cette voyelle n'étant pas syncopable pour un certain nombre de locuteurs (cf. Morin 1979:310). Cet argument, cependant, ne vaut pas pour ces parlars où le a une variante syncopée devant consonne (seulement), p.ex. dans le français standard conservateur décrit par Fouché (1959:99): promettez-l'-moi.<sup>27</sup> Dans ces parlars, l'absence d'ajustement dans ouvre-l'-moi (on ne dit pas \*[uvrɛlmwa]) confirme que la présence d'un \*ə dans la syllabe suivante ne suffit pas à déclencher l'ajustement du \*ə en finale de mot.

Ceci implique que l'ajustement de \*ə est une opération morphophonologique, dont le domaine est strictement celui du mot.<sup>28</sup>

## 7. DES VOYELLES CONTRETONIQUES.

Dans cette section, nous mettrons en cause la valeur descriptive et explicative de la règle d'ajustement de \*ə qui concerne les voyelles historiquement contretoniques, c'est-à-dire suivies d'une syllabe atone avant la syllabe tonique, p.ex. le premier \*ə de hôtellerie \*otɛl+ɛri → [otɛlri] ou le deuxième de ressemeler \*rɛ+sɛmɛl+ɛ → [rɛsɛmlɛ].

7.1. L'ajustement du \*ə et plus spécifiquement du \*ə contretonique n'est possible dans l'analyse de Dell que s'il constitue la dernière voyelle accentuable d'un

radical. Il affecte donc la voyelle \*ə du radical \*otəl de hôtellerie, mais non le premier \*ə du morphème \*səməl dans ressemeler. Pour exprimer ce genre de généralisation, Dell postule un contexte d'application qui a la forme suivante: / \_\_\_\_\_<sup>~</sup>C<sub>1</sub> (+) ə [-seg] (règle E-AJ<sub>e</sub>, p. 210, nous avons rajouté le signe (+), implicite dans la formulation), et qui s'interprète de la manière suivante: la voyelle doit être suivie d'une ou de plusieurs consonnes appartenant au même morphème ( \_\_\_\_\_<sup>~</sup>C<sub>1</sub>), potentiellement suivie(s) d'une frontière de morphème (+), le tout suivi d'un ə final de morphème (ə [-seg]). Si l'on exclut les \*ə toniques (ceux qui vont recevoir l'accent de mot), cette formulation --nous expliquons l'auteur (1973: 199)-- sert uniquement à préciser que l'ajustement se fait devant les terminaisons du futur-conditionnel -erai, -eras, etc. et devant les suffixes dérivationnels -erie et -ement (déverbal).<sup>29</sup>

Cette formulation exige que le \*ə prétonique soit final de morphème (suivi de [-seg]). Cette condition, cependant, n'est pas substantielle: rien n'indique que l'ajustement d'un \*ə contretonique dépende essentiellement de la présence d'un \*ə prétonique final de morphème plutôt que de n'importe quel \*ə prétonique, comme ce serait le cas s'il existait une dérivation du type \*afət+ər+e → [afətɛr] avec ajustement s'opposant à une dérivation \*afət+ər+e → [afɛr] sans ajustement. La condition est purement formelle et a été développée pour regrouper deux environnements:

- 1) / \_\_\_\_\_<sup>~</sup>C<sub>1</sub> (+) ə # (pour les \*ə toniques comme dans étiquette \*etikətə → [etikɛt]) et
- 2) / \_\_\_\_\_<sup>~</sup>C<sub>1</sub> + ə C<sub>1</sub> V (pour les \*ə contretoniques comme dans les futurs-conditionnels de acheter).

Si l'auteur a décidé d'analyser les suffixes dérivationnels -erie et -ement comme des suites de deux morphèmes, respectivement \*-ə+ri et \*-ə+mã, c'est essentiellement pour qu'ils puissent satisfaire à la forme de sa règle d'ajustement.<sup>30</sup>

Cette formulation n'est cependant pas optimale, même dans le cadre d'explication choisi par l'auteur. L'ajustement de \*ə s'observe aussi dans des mots comme châtellenie [ʃatɛlni] ou chapellenie [ʃapɛlni]. Le paradigme chapelle [ʃapɛl] - chapelain [ʃaplɛ] - chapellenie est semblable à celui de hôtel - hôtelier - hôtellerie. Or, dans le cadre d'analyse de Dell, la forme sous-jacente de chapellenie ne saurait être que \*ʃapɛl+ən+i où \*ən est le morphème correspondant à -ain, ce dernier se réalisant [ɛ̃] dans \*ʃapɛl+ən → [ʃaplɛ̃] après ajustement et nasalisation, et

[ən] dans \*ʃatəl+ən+ə → [ʃatlen] châtelaine. La règle d'ajustement, telle que Dell l'a formulée, ne devrait donc pas s'appliquer dans chapellenie car le °ə prétonique n'est pas final de morphème. C'est pourquoi nous avons précédemment décrit la règle en disant qu'elle s'applique à un °ə accentuable devant un °ə atone (ce qui est valable pour tous les cas étudiés par Dell et ses continuateurs), sans préciser si ce °ə est final de morphème. Mais quelle que soit sa forme, nous allons voir que la règle d'ajustement de °ə contretonique ne rend pas compte de nombreux autres faits.

7.2. En premier lieu il n'est pas exact de dire que l'ajustement ne vaut que pour les °ə accentuables (ou dans les environnements équivalents dans l'analyse canonique). Il n'y a qu'un petit nombre de morphèmes où l'on pourrait postuler des °ə dans deux syllabes consécutives, et où le premier n'est pas accentuable. Le premier °ə de ces morphèmes se réalise souvent [ə] comme prévu par l'analyse canonique, mais il peut aussi devenir [ɛ]. On trouvera ci-dessous un inventaire --complet à ma connaissance-- de ces morphèmes. Si les prononciations des mots (3) sont toutes conformes à l'analyse canonique, des réalisations [ɛ] du premier °ə non accentuable sont régulièrement observées dans les autres: (4) sont des formes observées en français standard moderne (en particulier dans l'enquête Martinet-Walter),<sup>31</sup> (5) sont des prononciations attestées dans les dictionnaires ou manuels décrivant la langue standard au début du siècle (et qui existent peut-être encore, mais ces mots n'ont pas fait l'objet d'enquête récente; en particulier, ils n'ont pas été inclus dans celle de Martinet-Walter):

orthographe	forme sous-jac.	sans ajustement	avec ajustement
(3) chevelure <sup>32</sup>	*ʃəvəl+yr(ə)	[ʃəvlyr]	
ensevelir <sup>33</sup>	*ɑ̃səvəli+r	[ɑ̃səvlir]	
Geneviève <sup>34</sup>	*ʒənəviɛv(ə)	[ʒənvjɛv]	
(4) breveter <sup>35</sup>	*brəvət+e	[brəvte]	[brəvte]
crevettier <sup>36</sup>	*krəvət+ie	[krəvtje]	[krəvtje]
Genevois <sup>37</sup>	*ʒənəv+wa	[ʒənvwa]	[ʒənvwa]
genévrier <sup>38</sup>	*ʒənəvr+ie	[ʒənvrijel]	[ʒənvrijel]
Gennevilliers <sup>39</sup>	*ʒənəvilie	[ʒənvilje]	[ʒənvilje]

orthographe	forme sous-jac.	sans ajustement	avec ajustement
(5) chevecier <sup>40</sup>	*ʃəvəs+ie	[ʃəvsje]	[ʃəvsje]
genevrette <sup>41</sup>	*ʒənəvr+ət+ə	[ʒənvret]	[ʒənvret]
greneler <sup>42</sup>	*grən+əl+e	[grənle]	[grənle]
ressemeler <sup>43</sup>	*rə+səməl+e	[rəsəmle]	[rəsəmle]
seneçon <sup>44</sup>	*sənəsʒ	[sənsʒ]	[sənsʒ]
Senecé <sup>45</sup>	*sənəse	[sənsɛ]	[sənsɛ]

Ces formes montrent que l'ajustement de \*ə contre-tonique n'est pas limité aux \*ə accentuables. S'il ne s'observe pas chez certains locuteurs -- qui disent [brəvte], [ʒənvwa], etc. -- ce n'est pas nécessairement parce qu'ils n'ont pas la même règle d'ajustement, mais peut-être parce qu'ils n'ont pas les formes sous-jacentes pertinentes comme il apparaît dans les notes accompagnant les exemples précédents. Ainsi breveter, lorsqu'il se prononce [brəvte], devrait normalement avoir dans l'analyse canonique la forme sous-jacente \*brəvət+e, qui n'est pas du ressort de la règle. Il n'y a que trois de ces mots, à la rigueur, où les deux \*ə sous-jacents sont justifiables lorsque le premier ne se réalise pas [ɛ]: ressemeler, genevois et chevecier. Cependant, ce n'est pas parce que semelle, Genève et chevet ont une voyelle caduque dans la première syllabe,<sup>44</sup> que c'est nécessairement le cas de leurs dérivés. Ainsi velours [v(ə)lur] a une voyelle caduque, mais rarement son dérivé velouté [vəlutɛ] (cette différence de statut entre les schwas d'un simple et de ses dérivés est très fréquente, cf. Dell 1973:230). Les formes sous-jacentes de ressemeler [rəsəmle], genevois [ʒənvwa] et chevecier seraient simplement \*rə+səməl+e et \*ʒənəv+wə, \*ʃəvəs+ie.

7.3. Réciproquement, tous les \*ə accentuables ne se réalisent pas nécessairement [ɛ] lorsqu'un \*ə apparaît dans la syllabe suivante. Seul un petit nombre de constructions permet cette configuration: 1) les formes verbales devant les suffixes du futur-conditionnel -erai, -eras, etc., et 2) les formes dérivées faisant appel i) aux suffixes productifs -erie, -ement ou ii) à des suffixes moins productifs -et+er, -el+er, -en+ie et -et+is. Dell discute spécifiquement des cas (1) et (2i), que nous reprendrons plus bas. Nous examinons ici le cas (2ii).

Il n'y a, à ma connaissance, qu'un cas pertinent devant le suffixe -et+is: grènetis [grənti] qu'on peut

dériver de \*grən+əti (ou \*grən+ə+ti, \*grən+ə+t+i, etc.) avec le radical \*grən 'grain' qu'on retrouve, p.ex., dans grènu [grəny], et deux autres devant les suffixes -en+ie: chappellenie [ʃapəlni] et châtellenie [ʃatəlni]. Dans ces trois cas, l'ajustement se fait conformément au modèle canonique. Devant les autres suffixes, cependant, l'ajustement est au mieux facultatif, comme le montrent les exemples suivants (aussi relevés dans l'enquête de Martinet-Walter, à l'exception du premier):

(6)

orthographe	forme sous-jac.	sans ajustement	avec ajustement
chevreter <sup>47</sup>	*ʃəvr+ət+e	[ʃəvrətə]	
levretter <sup>48</sup>	*ləvr+ət+e	[ləvrətə]	[ləvrətə]
greneler <sup>49</sup>	*grən+əl+e	[grənle]	[grənle]

Ces dérivés excluent toute analyse phonologique de l'ajustement même en faisant jouer le découpage morphologique.<sup>50</sup> Il suffit de comparer chappellenie \*ʃapəl+ən+i et hôtellerie \*otəl+ə+ri où l'ajustement a lieu, à chevreter \*ʃəvr+ə(+)+t+e où il n'est pas possible et à levretter \*ləvr+ə(+)+t+e où il est variable (selon les locuteurs).

7.4. L'ajustement de \*ə devant les formes du futur-conditionnel est loin d'avoir la régularité que Dell et la plupart de ses continuateurs lui attribuent. Examinons les exemples suivants que j'ai fréquemment notés dans la conversation spontanée:

(7)

orthographe	forme sous-jacente	sans ajustement	avec ajustement
j'achèterai	*ʒ aʃət+ə+re	[ʒaʃtrə]	[ʒaʃetrə]
je jetterai	*ʒə zət+ə+re	[ʒəʃtrə]	[ʒəzetrə]
je pèserai	*ʒə pɛz+ə+re	[ʒəpɛzrə]	[ʒəpɛzrə]
j'enlèverai	*ʒ əlv+ə+re	[ʒəlvrə]	[ʒəlvrə]
je démantèlerai	*ʒə demɑ̃təl+ə+re	[ʒədemɑ̃təlɛ]	[ʒədemɑ̃təlɛ]

La variante avec [ɛ] est obligatoire pour ces verbes lorsque le radical reçoit l'accent, p.ex. j'achète se dit [ʒaʃɛt] et non \*[ʒaʃt], je jette [ʒɛʒɛt] et non \*[ʒɛʃt],

ce qui justifie l'analyse morphophonologique ci-dessus avec un \*ə dans le radical puisqu'il se réalise [ɛ] ou ə selon l'environnement.

On pourrait penser conserver l'analyse canonique, en notant que les variantes sans [ɛ] du futur-conditionnel --comme [aʃtrɛ]-- sont exactement celles qui dériveraient des formes sous-jacentes \*ʒ aʃət+r+ɛ formées à partir du même radical, mais sans voyelle thématique. Ces formes athématiques auraient été formées sur le modèle des verbes athématiques, p.ex., mordre: je mordrai \*ʒə mɔrd+r+ɛ. Cette explication cependant n'est pas valable, parce que la voyelle thématique est fréquemment préservée aux deux personnes du pluriel du conditionnel et que la variante sans [ɛ] y est encore possible: vous achèteriez a deux variantes thématiques [vuzaʃtɛrje] avec [ɛ] et [vuzaʃtərje] sans [ɛ].

L'hypothèse d'une conjugaison athématique au futur-conditionnel n'est néanmoins pas à rejeter, comme le prouvent les formes [vuzaʃtɛrje] et [vuzaʃtrje] de ces mêmes verbes (bien qu'elles soient moins fréquentes, cf. Morin 1978a, 1978b). Le choix entre les radicaux [aʃt] et [aʃ] au futur-conditionnel est complètement indépendant de la présence ou de l'absence d'une voyelle thématique sous-jacente \*ə et ne relève donc pas d'un processus phonologique d'ajustement.

7.5. La même observation vaut pour le suffixe *-rie*. Il a été observé depuis longtemps une grande fluctuation entre les formes avec ou sans [ɛ] dans de nombreux dérivés ayant ce suffixe:

(8)

orthographe	sans ajustement	avec ajustement	formes connexes
buffleterie	[byflɛtri]	[byflɛstri]	buffle
briqueterie	[brikɛtri]	[brikɛstri]	brique, briquetier
graineterie	[grɛnɛtri]	[grɛnɛstri]	graine, grainetier
louveterie	[luvɛtri]	[luvɛstri]	louve, louvétier
marqueterie	[markɛtri]	[markɛstri]	marqueteur, marquet
paneterie	[panɛtri]	[panɛstri]	pain (panetier?)

papeterie	[paptri]	[papetri]	papier, papetier
pelleterie	[peltri]	[pələtri]	peau, pelletier
(9) bourrellerie <sup>51</sup>	[burətri]	[burətri]	bourrelrier

Ces dérivés, avec ou sans [ə] sont difficiles à expliquer si l'on cherche à dériver le [ə] des formes comme buffleterie [byflətri] en faisant appel à la règle de conversion canonique. On pourrait jouer avec des découpages morphologiques distincts pour rendre compte des cas avec ou sans ajustement, pratique qui enlèverait tout support empirique à la règle d'ajustement dans la mesure où elle est complètement arbitraire.

Une solution plus simple consiste à voir dans les formes sans [ə] devant -terie des réanalyses. Un mot comme buffleterie [byflətri] serait formé simplement d'un radical [byfl] suivi du suffixe [(ə)tri]. Une telle analyse morphologique devra néanmoins expliquer pourquoi les radicaux qui sélectionnent le suffixe [(ə)tri], sélectionnent aussi le suffixe [(ə)tje] et non pas [(i)je]: [byflətje] et non pas \*[byflije].

Cette solution, cependant, ne vaut pas pour tous les cas de fluctuation, et en particulier, les suivants:

(10)

orthographe	sans ajustement	avec ajustement	formes connexes
gailleterie	[gajtri]	[gajetri]	gaillette, gailletin
gobeleterie	[goblətri]	[goblətri]	gobelet, gobeletier
lunetterie <sup>52</sup>	[lynətri]	[lynətri]	lunette, lunetier
mousqueterie	[muskətri]	[muskətri]	mousquet, mousquetade
parqueterie	[parkətri]	[parkətri]	parquet, parqueter parqueteur

Dans ces dérivés, il ne fait aucun doute que le radical le plus simple est celui qui correspond aux noms se terminant par [st] ou [s] dans les formes connexes, p.ex. gaillette ou gobelet. Dans l'analyse canonique, le radical aurait nécessairement un \*ə accentuable: \*gajət+ə+ri et \*goblət+ə+ri à la fois pour les formes avec et sans

ajustement. Ici encore, un jeu de découpage morphologique permettrait de dériver [gɔjstri] de \*gajət+ə+ri et [gɔjtri] de \*gajət+ri, mais encore une fois, sans grand intérêt descriptif.

Le bilan auquel nous aboutissons est toujours le même: ou bien la règle d'ajustement ne vaut pas pour les \*ə contretoniques, ou bien elle n'est pas explicative (puisque'il suffit de changer arbitrairement l'analyse morphologique pour qu'elle fonctionne dans presque tous les cas).

7.6. Un dernier effort --désespéré comme nous allons voir-- pour préserver la règle d'ajustement des \*ə contretoniques serait de dire qu'elle ne vaut que pour une certaine "norme" et qu'il importe peu de savoir ce qui se passe en dehors de cette "norme".<sup>53</sup>

Il est important de souligner que toutes les formes discutées ici appartiennent à la "norme" de la bonne bourgeoisie parisienne, qui est la norme traditionnelle du français standard (cf. la discussion de Martinet et Walter 1973). En effet, nous avons intentionnellement choisi les exemples précédents dans les ouvrages dont le but explicite est de préciser cette norme (Fouché 1959, Le Petit Robert 1981) ou de décrire l'usage relativement conscient de cette classe (Martinet-Walter).<sup>54</sup> Les seules exceptions sont les formes du futur-conditionnel (dont Fouché ne discute pas, et qui n'ont pas fait l'objet de l'enquête de Martinet-Walter). Mes observations ces dix dernières années, cependant, m'ont permis de déterminer que les formes du type ach't'rez se retrouvent dans toutes les couches sociales (y compris dans le parler de membres de l'Académie française dans des situations très formelles, cf. Morin et Paret 1983).

Il est intéressant, d'ailleurs, d'examiner le discours normatif concernant la prononciation du continuateur du schwa contretonique. Les deux prononciations avec et sans [ɛ] coexistent depuis longtemps aussi bien dans les syllabes non accentuables, p.ex. dans breveter que dans les autres, plus précisément dans les futurs-conditionnels et devant la terminaison -erie (que le [ɛ] apparaisse sous l'accent dans des formes reliées comme dans gobeleterie ou non comme dans briqueterie). Les deux variantes sont en concurrence au moins depuis le 17<sup>e</sup> siècle (cf. Thurot 1880:139-141).<sup>55</sup> Selon Thurot, la norme, il y a un siècle, voulait que "les substantifs en -eterie formés de noms en -etier et de verbes en -eter s'écrivent et se prononcent encore aujourd'hui par deux é féminins." (suivent cependant des exemples du type (8)).

Il en est de même pour les futurs-conditionnels "dans la plupart des verbes en eter, [où] l'e protonique médial était syncopé déjà au XVIIIe siècle, ... [ainsi] on disait ach'ter, empaqu'ter, et par la suite, au futur et au conditionnel, ach't'rai, empaqu't'rai, -ais. Cette prononciation domine aujourd'hui." Lesaint (1890) préconise explicitement la norme qui exclut l'ajustement du 'ə contretonique. Il ne donne cependant que peu d'exemples de mots en -eterie: marqueterie (pp. 34, 43), papeterie (p. 37), mousqueterie (p. 43), parqueterie (p. 43). Il note spécifiquement que "le futur et le conditionnel des dix-sept verbes suivants: becqueter, briqueter, caqueter, colleter, crocheter, déchiqueter, décolleter, dépaqueter, empaqueter, pousseter, étiqueter, fureter, moucheter, pocheter, rapiéceter, tacheter, s'écrivent ordinairement sans accent: il becquetera, il becqueterait, ... etc. et l'on supprime toujours, dans la prononciation, les deux e muets dans tout le futur, ainsi qu'aux trois personnes du singulier et à la troisième personne plurielle du conditionnel: il becq't'ra, il becq't'rait, ... etc. Mais à la première et à la seconde personne plurielle du conditionnel, il faut nécessairement faire entendre la pénultième: nous brig'te-riens, vous brig'te-riez, ... etc." (p. 37-38).<sup>56</sup> Il condamne spécifiquement cette prononciation pour le verbe jeter: "je jeterai, je jeterais, se prononcent souvent aussi, abusivement, je j'trai, je j'trais." Le seul autre discours normatif que j'ai relevé après ces dates est celui de Martinon (1913:173-4 note 4), qui semble admettre quelques futurs-conditionnels sans ajustement: "les futurs ou conditionnels épouss'terai(s) ou décoll'terai(s) sont généralement admis, ainsi que d'autres pareils, comme étiqu'terai", mais il blâme spécifiquement l'absence d'ajustement pour acheter: "j'ach'trai, qu'on entend trop souvent".<sup>57</sup>

L'absence de stigmatisation des prononciations du type ach'trai --qui ne sont pourtant pas conformes à la graphie conventionnelle moderne-- vient probablement de ce qu'elles sont très répandues et par suite qu'elles ne sont pas perçues.<sup>58</sup> J'ai plusieurs fois demandé des jugements normatifs à propos de ces formes à des locuteurs de la bourgeoisie parisienne qui venaient tout juste de dire spontanément j'ach'trai, je l' rej'trai ou je l'enl'vrai par exemple. Leur réponse normale (et sincère) est que --bien que ces formes ne leur semblent pas choquantes-- eux ne les utiliseraient jamais.

## 8. DES VOYELLES TONIQUES.

Un certain nombre des correspondances que Dell établit pour justifier l'existence et la forme de la règle d'ajustement du \*ə soulèvent des problèmes sur la nature de la relation morphophonologique qui existe entre certains dérivés, qu'il est difficile d'ignorer, même si leur solution n'est pas évidente (cf. aussi Skousen 1975:42-46).

Comment doit-on relier phonologiquement les paires qui, comme cachet : (il) cachète et étiquette : (il) étiquette, impliquent un nom et le verbe dénominal correspondant? Dans l'analyse canonique, les deux membres de la paire ont le même radical sous-jacent avec un \*ə qui devient [ɛ] sous l'effet de la même loi: cachet \*kafɛt → [kafɛ] : (il) cachette \*kafɛt+ə → [kafɛt] et étiquette \*etikətə → [etikɛt] : (il) étiquette \*etikətə+ə → \*etikət+ə → [etikɛt]. Cette analyse est effectivement la plus simple dans le cadre théorique choisi. L'évolution du français, cependant, laisse entrevoir une relation plus complexe dans la grammaire intériorisée par les sujets parlants. Ainsi tous les verbes de la conjugaison productive (avec un infinitif -er) dont la dernière voyelle du radical était variable ont été régularisés, p.ex. (il) preuve : (vous) prouvez → (il) prouve : (vous) prouvez, à l'exception de ceux qui connaissaient l'alternance [ɛ] ~ ə. Dans la grande majorité des cas, cependant, le nom correspondant a conservé la voyelle originale, cf. preuve : (il) prouve, noeud : (il) noue, aveu : (il) avoue, espoir : (il) espère. Dans quelques cas, l'alternance historique a été remplacée par l'alternance [ɛ] ~ ə, sans non plus que le nom soit modifié, cf. achat : (il) achète, poids : (il) pèse, pièce : (il) dépèce. Il en ressort que la relation morphophonologique entre les noms et les déverbaux correspondants n'est pas nécessairement une simple identité des formes sous-jacentes même lorsqu'ils partagent la même représentation phonologique. À l'époque où (il) preuve est devenu (il) prouve, on est obligé d'admettre que le nom preuve et le verbe (il) preuve n'étaient pas liés par une telle relation.

Quoi qu'il en soit de la relation qui existait à l'époque (relativement ancienne, puisqu'on ne trouve plus que quelques formes archaïsantes au 17<sup>e</sup> siècle) où le changement précédent s'est produit, ce ne sont pas les alternances qu'elles impliquent qui nous intéressent au premier chef maintenant. Le même type de régularisation a affecté certains des verbes qui connaissaient l'alternance [ɛ] ~ ə dans le parler d'un certain nombre de locuteurs du

français (à une époque qu'il est difficile de déterminer mais qui remonte au moins au 17<sup>e</sup> siècle). Par exemple les verbes dénominaux cacheter, fileter, empaqueter, étiquetter se conjuguent chacun sur un radical unique, respectivement [kaʃt, filt, əpakt, etikt], dans la grammaire de certains sujets (cf. Martinon 1913:174 qui stigmatise la forme on filète, la déclarant inadmissible dans la norme qu'il préconise, et qui exige on filte), même si les noms correspondants ont conservé le [ɛ]: cachet<sup>59</sup> [kaʃɛ], filet [filɛ], paquet [pakɛ], étiquette [etikɛ].<sup>60</sup> Dans la grammaire intériorisée de ces locuteurs, il existe donc à côté de l'alternance canonique une autre forme d'alternance [ɛ] ~ ə, par exemple entre [etikɛt] 'étiquette' et [etikt] '(il) étiqu'te', de même nature que celle-ci -- puisqu'il s'agit d'une généralisation -- et néanmoins inexplicable par l'analyse canonique.

Il est possible que des tenants de l'analyse canonique décident d'ignorer la nouvelle alternance en disant simplement qu'elle n'est pas du ressort de la règle d'ajustement de \*ə intériorisée par ces mêmes locuteurs. En l'absence d'une analyse plus générale qui permettrait de la justifier, une telle exclusion constituerait simplement une justification tautologique: la règle d'ajustement ne rend compte que des alternances [ɛ] ~ ə qui sont compatibles avec sa formulation.

L'explication, nous pensons, est à chercher dans le conditionnement morphologique qui gouverne ces alternances, plutôt que dans le conditionnement phonologique proposé (qui n'est d'ailleurs que minimalement phonologique, puisqu'il dépend essentiellement du jeu des découpages morphologiques). Nous en verrons d'autres exemples dans la prochaine section.

## 9. DES VOYELLES ATONES.

Dans les deux sections précédentes, nous avons vu que le ə des alternances [ɛ] ~ ə pouvait apparaître dans des contextes qui ne sont pas prévus par la règle d'ajustement. Nous examinons ici le cas contraire où le [ɛ] s'observe en position atone (sans être suivi d'un \*ə dans la syllabe sous-jacente suivante), là où la règle d'ajustement prévoit un ə. Certains de ces cas sont mentionnés par Dell (1973:209) et font intervenir des dérivés en -ation, -ique, -iste. Un inventaire systématique des différents suffixes dérivationnels permet de les

classer en deux catégories selon qu'ils déclenchent ou non l'ajustement du °ə du radical précédent:

(11) absence d'ajustement (conforme à la règle d'ajustement) ←<sup>1</sup>

-able	dév.	crochetable	[krɔʃtabl]
-ade	dév.	promenade	[prɔmnad]
	dén.	mousquetade	[muskɛtad]
-age	dév.	ressemelage	[rəsəmlaʒ/rsəmlaʒ]
	dén.	pucelage	[pyslaʒ]
-aille	dév.	relevaille	[rɛlvaj]
-aie	dén.	fougeraie	[fuʒrɛ]
	dén.	valetaille	[valtaj]
-ain	dén.	chapelain	[ʃaplɛ]
-ais(e)	dén.	rochelais	[rɔʃlɛ]
-ard	dév.	pelard	[pɛlar]
-é	dén.	duveté	[dyftɛ]
-eau	dén.	loqueteau	[lɔkto]
-et(te)	dév.	pesette	[pɛzɛt]
	dén.	échelette	[ɛʃlɛt]
-eur	dév.	meneur	[mɛnɛr]
	dén.	colporteur	[kɔltɔr]
-eux	dén.	duveteux	[dyftø]
-ie	déadj.	vilenie	[vilni]
-ier/-ière	dén.	fontenier	[fɔʃtnje]
		canelier	[kanɛlje]
		lunetier	[lyntje]
-in	dén.	agnelin	[aɲɛlɛ]
-ine	dén.	Marceline	[marsɛlin]
-is	dév.	semis	[sɛmi/smi]
-ois	dén.	genevois	[ʒɛnvwa]
-ol	dén.	cévenol	[sɛvnɔl]
-on	dén.	brocheton	[brɔʃtɔ]
-ou	dén.	gabelou	[gablu]
-u	dén.	grenu	[grɛny]
-ure	dév.	levure	[lɛvyr/lvyr]
	dév.(?)	engelure	[ɛʒlyr]

(12) ajustement (conforme à la règle)

-ement	dév.	ruissellement	[rɥisɛlmɑ]
	déadj.	vilainement	[vilɛnmɑ]

(13) ajustement (non conforme à la règle)<sup>62</sup>

-atif	dév.	appellatif <sup>63</sup>	[apɛlatif]
-ateur	dév.	congélateur	[kɔ̃ʒɛlatœr]
-ation	dév.	dénivellation	[denivɛlasjɔ̃]
-if/-ive	dév.	gélif <sup>64</sup>	[ʒɛlif]
-ifère	dén.	nickelifère	[nikɛlifɛr]
-ique	dén.	angélique <sup>65</sup>	[ɑ̃ʒɛlik]
-isme	dén.	angélisme	[ɑ̃ʒɛlism]
	dév.	morcellisme <sup>66</sup>	[mɔrsɛlism]
-iste	dén.	nouvelliste <sup>67</sup>	[nuvɛlist]

Cet inventaire suggère un conditionnement morphologique de la règle d'ajustement pour les \*ə atones, semblable à celui que propose Aronoff (1976) pour les règles d'allomorphie: ce serait avant tout le suffixe qui détermine la variante ə ou [ɛ] de ces alternances. Cette présentation, cependant, est en partie trompeuse. Certains de ces affixes sont très peu productifs et un grand nombre des radicaux qui ressortissent de cette analyse n'ont souvent qu'un seul dérivé avec [ə] ou Ø, celui-là même qui a servi à justifier la représentation sous-jacente. La distribution ci-dessus risque de n'être qu'un reflet du caractère essentiellement lacunaire des dérivations pertinentes.

Dans de nombreux cas, l'analyse par ajustement d'un \*ə sous-jacent n'a aucune implication pour le reste de la grammaire. Par exemple, on attribue à Sartène [sartɛn] la forme sous-jacente \*sartɛn sur la base du seul dérivé sartenais [sartɛnɛ]. Si le même suffixe -ais ailleurs donne des résultats différents, p.ex. dans la dérivation Ardenne : ardennais [ardɛnɛ], on proposera simplement que la forme sous-jacente de la base est \*ardɛn avec un \*ɛ invariable. Lorsque les bases ont un seul dérivé, on ne peut pas distinguer empiriquement cette analyse d'une autre où l'alternance [ɛ] ~ Ø est simplement lexicale, comme l'alternance [a] ~ ə dans savate : savetier. Ce n'est que dans le cas où un radical peut avoir plusieurs dérivés avec des affixes (11), qui ne sélectionnent pas l'allomorphe en [ɛ], que les deux analyses font des généralisations différentes. L'analyse phonologique canonique, mais non l'analyse lexicale, prédit une uniformité des sélections: on ne doit trouver que des allomorphes de même nature devant ces affixes. Ainsi les dérivés de mousquet - mousquetaire, mousquetade et mousqueton 'gros mousquet' - devraient tous être construits sur le radical [muskɛt] ou sur le radical [muskɛt], mais non en partie sur l'un et en partie sur l'autre. Cette généralisation est relativement correcte pour les

dérivations déverbiales, p.ex. ciseler (-agé, -é, -eur, -ure), lever (-age, -ain, -é(e), -ier, -ure), relever (-ailles, -é, -eur), semer (-ailles, -is), etc., mais non pour les autres. Un examen d'un dictionnaire d'usage courant, Le Petit Robert, ne permet de relever qu'un nombre relativement réduit de bases de dérivation pertinentes (dans le tableau ci-dessous j'ai arbitrairement indiqué les verbes dérivés par conversion, à l'aide du -er de l'infinitif, qui est bien sûr un suffixe de flexion et non un suffixe de dérivation):<sup>68</sup>

(14) dérivations uniformes (en ə):

agnelle	(-el)er, (-el)et, (-el)in, (-el)ine
cervelle	(-el)et, écervelé
chamelle	(-el)ier, (-el)on
charette	(-et)ée, (-et)ier, (-et)on, (-et)in
chèvre	(-evr)eau, (-evr)ette, (-evr)eter, (-evr)ier, (-evr)oter
corset	-er, -ière
cuillère	(-er)ée, (-er)on
duvet	-eux, -é, -er
échelle	(-el)ette, (-el)on
gangrène	(-en)er, (-en)eux
gravelle	(-el)eux, (-el)ure
mamelle	(-el)on, (-el)u
mousquet	-ade, -aire, -on

(15) dérivations non uniformes:<sup>69</sup>

graine	grainer [grɛne], grainier [grɛnje] grener [grɛne], grenaille, -é, -u, -ure
lunette	lunetier [lyntje] lunetté [lynstɛ]
vipère	vipereau [viprɔ] vipérin [vipɛrɛ]

La pertinence d'un certain nombre des dérivés inclus en (14) n'est pas assurée. Il est probable que cerveau, agneau et chameau sont les vraies bases des dérivations et non cervelle, agnelle, et chamelle. On notera aussi l'alternance régulière des formes du type bateau, batellerie [bataɛri], batelier [bataɛje], qui vaut, par exemple, aussi pour chapeau, couteau, tonneau (tous les autres dérivés de ces formes se font sur la variante en ə: batelet, batelée, coutelas).

L'usage enregistré par Le Petit Robert, cependant, est trop normalisé pour mettre en évidence les propriétés des grammaires intériorisées des sujets parlants. L'en-

quête Martinet-Walter en donne une meilleure image, même si elle ne porte que sur une partie des dérivés (14) (spécifiquement, ceux de agnelle, cuillère et duvet au complet, et ceux de chèvre en partie). Si les dérivés de agnelle (avec les réserves mentionnées ci-dessus) et de duvet sont uniformément construits sur le radical en ə, sept des témoins disent [kɥijərə] (ou [kɥijere]) pour cuillerée et [kɥijrʒ] pour cuilleron. Nous n'avons pas la preuve formelle que le suffixe -ée 'contenu de' puisse sélectionner ailleurs un radical en ə pour ces témoins (la forme charretée, par exemple n'a pas fait l'objet de l'enquête), mais nous savons que c'est le cas du suffixe -é, dans duveté, qui est phonétiquement identique au suffixe -ée et qui en est historiquement proche. Dans le cas du dérivé chevrier de chèvre, deux témoins le prononcent [ʃəvrije]. Or on sait par ailleurs que le suffixe -ier 'occupation, profession' sélectionne l'allomorphe [otəl] avec ə dans hôtelier. On peut donc en déduire que la règle d'ajustement s'applique de façon non-uniforme devant -ier (car il est très vraisemblable que chèvre a une représentation \*ʃəvr(ə) avec un \*ə sous-jacent, puisque l'on dit chevreau [ʃəvro], chevrette [ʃəvrət]).

Nos propres enquêtes spécifiques confirment que les dérivations sont rarement uniformes, non seulement pour les dérivés de cuillère et de chèvre comme dans celle de Martinet-Walter, mais aussi ceux de gangrène, échelle, et charrette. Pour chacune des lignes de (16), l'ensemble des trois formes ont été données par le(s) même(s) témoin(s):

(16)

Dérivé en ə	Dérivé en [ɛ]	Dérivé semblable en ə
cuilleron [kɥijrʒ]	cuillerée [kɥijərə]	charretée [ʃartɛ]
chevreau [ʃəvro]	chevrier [ʃəvrije]	hôtelier [otəlje]
gangrener [gɑ̃grənɛ]	gangreneux [gɑ̃grənø]	duveteux [dyvtø]
échelon [ɛʃlɔ̃]	échel(1)ette [ɛʃlɛt]	chevrette [ʃəvrət]
charretier [ʃartje]	charret(t)e [ʃartɛ]	(aucun: cuillerée [kɥijərə])

Nous avons aussi demandé à nos témoins --qui prononcent régulièrement mamelon [mamlɔ̃] ou mamelu [mamly]-- de construire le néologisme \*mamellaire qui devient alors normalement [mamələr] (même s'ils disent aussi [muskəter] 'mousquetaire'). Quant à graveleux, peu d'entre eux connaissent la forme simple gravelle (maladie) dont il est historiquement issu.

On en déduit donc que ce n'est pas parce que le sujet parlant connaît une variante en ə d'un radical non-verbal, p.ex. dans échelon, qu'il l'utilisera nécessairement devant un autre suffixe, ici échellette. Il n'a pas intériorisé les régularités incorporées dans la formulation canonique de la règle d'ajustement. Il est important de souligner que le nombre des formes discutées ici, même s'il est relativement peu élevé, est très significatif puisqu'il comprend la presque totalité des dérivations non déverbiales pour lesquelles l'analyse par règle de supplétion fait des prédictions. On pourrait toujours conserver la règle d'ajustement, en postulant un conditionnement lexical pour les bases ayant des dérivés non uniformes. Ceci constituerait, encore une fois, une justification tautologique de la règle d'ajustement.

Par contre, la dérivation déverbale est beaucoup plus régulière. Le contraste entre ces deux types de dérivation confirme encore une fois la nature essentiellement morphologique du conditionnement de l'alternance [ɛ] ~ ə.

## 10. L'APPRENTISSAGE DES \*ə SOUS-JACENTS.

Dans l'analyse canonique, le sujet parlant ne peut construire un \*ə sous-jacent dans la représentation d'un morphème que dans la mesure où ce morphème a un allomorphe avec un ə. Il sait que le radical de Sartène [sartɛn] est \*sartɛn et non \*sarten parce qu'il connaît aussi le dérivé sartenais [sartɛnɛ]. Dell (1973:207) note, à juste titre, que "lorsqu'un morphème se prononce [XɛCɪ] et qu'aucune alternance ne force les locuteurs à faire dériver le [ɛ] d'un schwa sous-jacent, ils le font dériver d'un /ɛ/" [c'est-à-dire d'un \*ɛ dans la notation utilisée ici]. Cet auteur note aussi: "Schwa ne figure ... jamais dans les morphèmes nouveaux qui viennent enrichir le lexique. N'ayant aucun moyen de se renouveler, le stock des morphèmes qui contiennent une occurrence de schwa ne peut que décroître avec le temps."<sup>70</sup> Il suggère d'ailleurs un test facile de cette conséquence de son analyse phonolo-

gique: "demander à quelqu'un qui ne les a jamais rencontrés de former des adjectifs sur La Rochelle et Sartène. Il vous proposera [ʁɔʃɛlɛ] et [sartənɛ] (ou [ʁɔʃɛlwa] et [sartənwa], le choix du suffixe -ais ou -ois importe peu)." C'est ce genre de test que nous aimerions reprendre ici, et examiner ses implications pour l'analyse morpho-phonologique.

Le test, effectué avec les noms de ville Aiguebelle et Neuchâtel auprès de témoins qui ignoraient le nom conventionnel des habitants, m'a donné des résultats différents de ceux de Dell. J'ai bien sûr obtenu des dérivés avec [ɛ], mais quelquefois aussi avec [ə]: [ɛgbɛlɛ], [nøʃatɫwa] (avec ces suffixes ou d'autres suffixes).

Des dérivations semblables, non provoquées, sont aussi attestées dans l'histoire du français. Le nom nickel [nikɛl] emprunté au 18<sup>e</sup> siècle a donné le verbe nickeler 'couvrir de nickel' [nikle] au 19<sup>e</sup> siècle, à une époque où les alternances [ɛ] ~ ə avaient déjà leur forme moderne. Au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (cf. Gilbert 1985), l'on forme tunnelier [tynɛlje] pour l'instrument qui sert à forer des tunnels [tynɛl] (un emprunt à l'anglais du siècle passé). Plus près de nous, le mot anglais gadget [gadʒɛt] a donné les dérivés gadgetière [gadʒɛtjɛr] avec un [ə], mais gadgétiser [gadʒɛtize] ou gadgetophile [gadʒɛtofile] (formes créées après 1965, cf. Gilbert 1985).<sup>71</sup> L'enquête Martinet-Walter met aussi en évidence des ə dans les dérivés de grêle: grêler [grɛle] et grêlon [grɛlɔ̃] qui ne peuvent être historiquement que des innovations (mais qu'il est difficile de dater).<sup>72</sup>

Les sujets parlants sont donc capables de créer de nouvelles formes en ə à partir de mots qui n'en avaient pas initialement. Dell a raison de dire que ce processus ne peut être seulement phonologique. L'explication traditionnelle y verrait un processus d'analogie: on forme gadgetière à partir de gadget sur le modèle de lunette: lunetière. Ces processus font souvent intervenir une forme d'analyse morphologique (cf. Morin 1982b, 1983b). Ici, on peut penser que le sujet parlant associe à des mots comme nickel, gadget, ou piquet des suffixes thématiques [-ɛl], [-ɛt] et [-ɛ] qu'on retrouve aussi dans les mots appel, lunette, ou brevet. Dans l'analyse canonique, les représentations sous-jacentes de ces suffixes thématiques sont \*-əl (pour [-ɛl]), \*-ətə (pour [-ɛt]), et \*-ət (pour [-ɛ]), avec un \*ə construit à partir de dérivés ayant les mêmes suffixes thématiques, p.ex. appeler, lunetier, breveter. Cette analyse permettrait donc de maintenir une forme d'ajustement du \*ə. Ces innovations ne constituent donc pas un problème particulier pour l'analyse canonique,

si l'on admet un découpage morphologique avec des suffixes thématiques: lorsqu'on emprunte un nom comme nickel, le seul morphème nouveau qui vient enrichir le lexique est la racine [nik-], la terminaison [-ɛl] étant identifiée à l'un des suffixes thématiques déjà existant dans la langue.

Ce découpage morphologique, cependant, permet d'examiner sous un jour différent la nature des alternances [ɛ] ~ ə, et de les expliquer par des règles d'allomorphie.

#### 11. DES REGULARITES SURPRENANTES DANS LA DERIVATION NON DEVERBALE.

Un examen systématique de tous les radicaux ressortissant de la règle canonique d'ajustement de \*ə dans les dérivations non déverbales indique que la presque totalité de ceux-ci 1) ont au moins deux syllabes, et 2) se terminent par \*əl(ə) ou \*ət(ə). On en donnera ici comme exemples les formes trouvées dans Le Petit Robert, limitées aux deux dérivations suivantes: conversion verbale et devant le suffixe -ier (noms d'activités ou d'arbres), qui sont très productives, mais la même régularité s'observe dans les autres dérivations. Nous avons regroupé en (17-19) les conversions verbales, respectivement sur le modèle de brevet : breveter, d'étiquette : étiqueter et de modèle : modeler; et en (20-22) les dérivés en -ier/-ière construits respectivement sur le modèle de corset : corsetier, de lunette : lunetier ou noisette : noisetier et de hôtel : hôtelier.

##### (17) ɛ ~ ət (dérivation de verbes)

breveter, banqueter, cacheter, caqueter, encliqueter, colleter, crocheter, emballer, fileter, guillemer, jarreter, muguer, parquer, piquer, projeter, souffleter, surjeter

##### (18) ɛt ~ ət (dérivation de verbes)

cailleter, étiqueter, trompeter

##### (19) ɛl ~ əl (dérivation de verbes)

modeler, appeler, javeler, étinceler, ficeler, jumeler, nickeler, renouveler, ressemeler

(20) ɛ ~ ət (devant -ier)

corsetier, bouquetière, buffetier, cabaretier,  
giletier, gobeletier, guichetier, layetier (fabricant  
de coffre), muletier

(21) ɛt ~ ət (devant -ier)

lunetier, buvetier, charretier, gazetier,  
limet(t)ier, noisetier, vergetier

(22) ɛl ~ əl (devant -ier)

hôtelier, cannelier, chamelier, chandelier,  
prunel(l)ier, vaisselier

On peut aussi déceler une certaine fréquence d'alternance [ɛ] ~ ə avec des radicaux de base disyllabiques se terminant par \*ən(ə) :

(23) ɛn ~ ən

cévenol, châteltenie, chapellenie, fontenier,  
genevois, quarantenaire,<sup>73</sup> sartenais, vilénie,  
gangrener.

On note cependant une forte tendance à conserver le [ɛ] dans la dérivation de tous ces radicaux, ce qui affecte beaucoup plus en proportion les radicaux se terminant par \*ən(ə). Pour de nombreux sujets, les bases de fontaine, vilaine, et gangrène sont maintenant invariables comme le montrent les dérivés fontainier (graphie moderne), vilénie [viləni], et gangrener [gɑ̃grene].

Les seuls autres radicaux que j'ai relevés qui participent à l'alternance [ɛ] ~ ə, sont ceux de cuillère (cuillerée, cuilleron) et vipère (vipereau et vipérin), pour lesquels nous notons aussi une tendance à régulariser les dérivés sur la forme en [ɛ] dans les cas sémantiquement transparents (cuillerée et vipereau, cf. Lerond 1980), et les radicaux monosyllabiques chèvre, gel, grain(e) et jet.<sup>74</sup>

Cette contrainte sur la structure phonologique des radicaux ressortissant de la règle d'ajustement est relativement surprenante. La règle d'ajustement phonologique canonique peut s'appliquer indifféremment à n'importe quel radical se terminant par \*-ək(ə), \*-əd(ə), \*-əs(ə), \*-əʒ(ə), \*-əj(ə), etc. Est-ce un hasard si aucune de ces terminaisons n'est du ressort de la règle? Nous

avons en fait là une autre indication que les terminaisons -et, -ette, -el, -elle et peut-être -ain(e) ont acquis un statut particulier dans la langue, qu'elles constituent des suffixes thématiques dont la caractéristique typique est l'alternance [ɛ] ~ ə dans certains contextes particuliers. La nécessité d'une règle phonologique pour rendre compte d'une telle alternance est donc très réduite, puisqu'elle ne s'applique plus qu'à quelques morphèmes: les suffixes thématiques \*-əl(ə) et \*-ət(ə), et les quelques autres morphèmes que nous venons d'identifier. On peut donc en conclure que si les alternances [ɛ] ~ ə étaient limitées aux dérivations non déverbiales, il n'y aurait aucune raison de postuler une règle morphophonologique pour en rendre compte. Ces alternances ne constitueraient qu'un cas de distribution lexicale bien banale (comme celle de [a] ~ ə dans savate et savetier).

## 12. DES SCHWAS SCHIZOPHRENES.

Avant d'examiner les alternances [ɛ] ~ ə dans la conjugaison et la dérivation déverbale (où nous nous restreindrons aux cas où la variante [ɛ] apparaît en position accentuée, puisque nous avons déjà discuté des \*ə contretoniques), il est important de réexaminer certaines des bases de l'analyse du \*ə sous-jacent. Nous avons vu précédemment (§ 1) comment Dell (1973:198) admet que les sujets parlant des variétés de français où le schwa historique s'est confondu avec [œ] peuvent construire un morphophonème \*ə dans la représentation de certains morphèmes sur la base de propriétés paradigmatiques: c'est un segment qui se réalise normalement [œ], mais qui peut être absent dans certains contextes, et qui se réalise [ɛ] dans d'autres contextes. Anderson (1982:539, 544) reprendra explicitement ces mêmes propriétés. Dans cette section, il ne sera question que des parlers où le schwa historique se prononce [œ] lorsqu'il n'est pas syncopé.

Le mécanisme permettant au sujet parlant de construire un \*ə sous-jacent, cependant, reste vague dans la mesure où l'on ne précise pas l'analyse des alternances connexes. Ainsi le radical du verbe soutenir [sutənir] ~ [sutnir] où la voyelle [œ] alterne avec [ɛ] dans soutènement a-t-il une représentation \*sutən avec un \*ə? Et si c'est le cas comment explique-t-on qu'il se réalise [jɛ] et non [ɛ] dans (ils) soutiennent [sutjɛn]? Le même problème se pose pour le schwa historique de papetier, qui peut alterner avec [ɛ] dans papeterie [papetri] mais avec

[je] dans papier, pour celui de peser, qui alterne avec [ɛ] dans (il) pèse et avec [wa] dans poids, pour celui de morceler, qui alterne avec [ɛ] dans (il) morcelle et avec [o] dans morceau, etc. Devra-t-on prévoir plusieurs schwas \*ə1, \*ə2, \*ə3 etc. qui n'obéissent qu'en partie aux règles d'ajustement précédentes, et ce en fonction de critères encore plus morphologiques ou lexicaux? Postulera-t-on au contraire des formes supplétives, p.ex. pour peser et poids, mais non pour cacheter et cachet (bien que l'organisation paradigmatique soit la même dans les deux cas)? Il est impossible de se faire une idée de la valeur explicative de ce genre d'analyses aussi longtemps qu'elles restent aussi vagues.

Mais même à l'intérieur du paradigme canonique, les deux propriétés paradigmatiques définissant la voyelle \*ə sous-jacente sont contradictoires: il existe des voyelles [œ] non-syncoables qui alternent avec [ɛ] dans les conditions prévues par la règle d'ajustement canonique. Pour la grande majorité des locuteurs de la région parisienne, la voyelle e [œ] des verbes peler, dépecer, peser et sevrer, n'est pas syncoable, les prononciations \*[ple, depse/dépse, pze/bze, svre/zvre] étant exclues dans tous les contextes (mais non dans d'autres français régionaux, cf. Morin 1983a). Néanmoins, cette voyelle stable [œ] alterne avec [ɛ] exactement comme la voyelle caduque [œ] de geler [ʒœle, ʒle], cf. (il) pèle [pɛll], (il) pèlera [pɛlra].

Les voyelles [œ] alternant avec [ɛ] sont des continuateurs de schwas historiques, qui initialement devaient toutes être syncoables, qu'elles le soient ou non maintenant. La stabilisation des schwas est un changement historique --incomplet-- qui affecte tous ces continuateurs, et pas seulement ceux qui alternent avec [ɛ]; p.ex. le e de velu est stable pour la grande majorité des locuteurs de la région parisienne, mais non celui de velours. La stabilisation s'observe principalement dans les parlers où le schwa s'est confondu phonétiquement avec une des voyelles accentuées (cf. Walter 1977a, 1977b), ce qui s'explique relativement bien (cf. Morin 1978a).

La thèse de Dell (reprise par Anderson) voudrait qu'au moment où un continuateur de schwa devient stable dans la grammaire d'un sujet parlant, il cesse d'être un \*ə sous-jacent dans sa grammaire, et se soustrait ainsi à l'application de la règle d'ajustement.<sup>75</sup> Il n'en est rien.

La syncope des continuateurs des schwas historiques et leur alternance avec [ɛ] sont donc deux phénomènes indépendants, et les analyses canoniques devraient postuler au moins deux \*ə sous-jacents distincts, un \*ə1

qui syncope et qui alterne avec [ɛ], p.ex. celui de geler et un \*ə2 qui ne syncope pas, mais qui alterne aussi avec [ɛ], p.ex. celui de peler.<sup>76</sup>

### 13. DES VOYELLES TONIQUES DANS LES VERBES.

Un examen systématique des radicaux verbaux qui ressortissent de la règle d'ajustement classique permet de les diviser en quatre groupes:

- 1) ceux qui se terminent par un des suffixes thématiques \*-ət ou \*-əl (la grande majorité);
- 2) ceux qui contiennent \*ə1 comme semer (exemples 24 ci-dessous);
- 3) ceux qui contiennent \*ə2 comme peler (exemples 25);
- 4) ceux pour lesquels il est loisible a priori de choisir \*ə1 ou \*ə2 car la voyelle est précédée d'un groupe de deux consonnes (qui interdit normalement la chute de \*ə1), comme grener (exemples 26).

Les groupes (24) et (25) ne contiennent qu'un petit nombre de racines distinctes, et l'on ne peut pas dire que l'un soit plus représentatif d'une tendance générale que l'autre:

#### (24) radicaux avec la voyelle \*ə1:

achever	[aʃve]	
jeter	[ʃte]	(et la forme reliée <u>re-</u> )
lever	[lve]	(et les formes reliées <u>é-</u> , <u>en-</u> , <u>pré-</u> , <u>re-</u> , <u>sou-</u> )
mener	[mne]	(et les formes reliées <u>a-</u> , <u>dé-</u> , <u>em-</u> , <u>pro-</u> )
? receper	[rəspe] <sup>77</sup>	
? halener	[alne] <sup>78</sup>	
semer	[sme]	

#### (25) radicaux avec la voyelle \*ə2:

peler	[pəle]	
dépecer	[depəse]	
peser	[pəze]	(et les formes reliées <u>em-</u> , <u>sou-</u> )
sevrer	[səvre]	

(26) radicaux avec la voyelle \*ə1 ou \*ə2:

crever	[krəve]		
embrever	[ãbrəve]		
gangrener	[gãgrəne]	(aussi [gãgrəne])	
grener	[grəne]	(aussi [grəne])	(et les formes reliées <u>é-</u> et <u>en-</u> )
grever	[grəve]	(quelquefois [grəve])	(et la forme reliée <u>dé-</u> )

Les critères de simplicité, cependant, nous amènent à dire que les radicaux (26) doivent être analysés comme les radicaux (25). Dans la mesure où la grammaire du sujet parlant permet une voyelle ə2 stable qui alterne avec [ɛ] dans un verbe comme peler, il n'y a aucune raison de postuler une voyelle "instable" ə1 dans les radicaux (26) où le contexte garantit qu'elle ne syncope jamais, c'est-à-dire où elle se comporte toujours comme ə2.

Il n'existe donc qu'un petit nombre de morphèmes indépendants qui participent à l'alternance [ɛ] ~ ə dans la flexion verbale, et il faut les diviser en deux classes pour rendre compte de leurs paradigmes: groupe I où le ə peut syncope (contenant les suffixes thématiques -ête et -èle et les radicaux 24) et groupe II où le ə ne syncope jamais (radicaux 25 et 26). Ces deux groupes devront néanmoins avoir une analyse semblable, puisque les alternances de ə (instable ou stable selon le cas) avec ɛ se font exactement dans les mêmes conditions. Il faudrait donc postuler soit deux voyelles "abstraites" sous-jacentes \*ə1 et \*ə2 soumises toutes les deux à la règle d'ajustement, une solution relativement peu économique compte tenu du petit nombre de morphèmes soumis à cette règle, soit deux analyses morphologiques.

## 14. LA FIN D'UNE EXPECTATIVE.

Le moment est venu de faire un bilan de l'analyse canonique des alternances [ɛ] ~ ə.

Ces alternances ne sont pas isolées en français, mais partagent beaucoup de points communs avec les autres alternances [je] ~ ə, [e] ~ ə, [œ] ~ ə, etc. Toutes ces alternances sont le résultat de processus de réduction des voyelles en position atone en proto-français qui n'étaient déjà plus actifs en ancien français, comme en témoignent des régularisations morphologiques qu'on observe dès cette

époque, p.ex. lorsque l'infinitif correcier 'courroucer' devient corroccier sur le modèle de la forme conjuguée (il) corroce. Il est probable qu'une voyelle contretonique suivie d'une voyelle réduite pouvait recevoir un accent secondaire, expliquant ainsi pourquoi elle ne s'est pas réduite dans des mots comme séneçon. Cette accentuation n'a pas toujours laissé de traces (comme dans Geneviève), soit qu'elle était facultative, soit qu'elle était régie par des règles qu'il est encore difficile de reconstruire.

L'analyse canonique isole l'alternance [ɛ] ~ ə des autres et postule 1) qu'elle est encore régie par une règle de type "phonologique", c'est-à-dire que sa distribution est conditionnée par l'environnement phonologique -- à laquelle on a cependant ajouté une forte composante morphologique et 2) qu'elle a été inversée, c'est-à-dire que la variante historique de l'allomorphe avec le ə est devenue la forme de base, dont sont dérivés les autres allomorphes par application de la règle précédente.

Nous avons vu cependant que le conditionnement phonologique est relativement secondaire en comparaison du conditionnement morphologique -- lorsqu'il existe un conditionnement, car dans de nombreux cas, l'alternance est simplement lexicale, c'est-à-dire qu'elle doit être arbitrairement apprise par le sujet parlant au même titre que l'alternance [a] ~ ə. Cornulier (1977) a certes raison de remarquer que l'alternance -é-je ~ -je de l'enclitique sujet a les mêmes caractéristiques que les autres alternances [ɛ] ~ ə (même formation historique, même réanalyse synchronique possible dans certains cas) et de vouloir en rendre compte par la même règle d'ajustement. L'extension du marqueur -é-je à des formes comme écrivé-je -- où l'on ne peut pas postuler de \*ə sous-jacent sans réduire la règle d'ajustement à un simple exercice de codage -- met clairement en évidence la nature des forces analogiques qui se sont exercées non seulement dans ce cas, mais partout où l'on a fait appel à cette règle.

Dans le cas des voyelles contretoniques suivies de schwa -- pour lesquelles la règle d'ajustement est particulièrement inadéquate -- les écarts ne sont peut-être pas seulement dus à des régularisations morphologiques, mais semblent reliés à la présence plus ou moins facultative (en proto-français) de l'accent secondaire que nous venons de mentionner. Les indications des grammairiens depuis le 16<sup>e</sup> siècle (colligées par Thurot 1881-1883) font état d'importantes fluctuations concernant le timbre de cette voyelle, fluctuations qui ont survécu jusqu'à nos jours: 1) dans des mots morphologiquement isolés comme séneçon/séneçon, 2) dans la syllabe non accentuable d'un morphème comme dans breveter [brəvɛtɛ] ou [brəvɛtɛ], 3) dans la

syllabe accentuable d'un morphème comme dans gobeleterie [goblɛtri] ou [goblɛtri], achèterez [aʃtrɛ] ou [aʃtrɛ].<sup>79</sup> Cette variation se retrouve dans la norme officielle à toutes les époques et encore de nos jours.<sup>80</sup>

Les régularisations morphologiques se font particulièrement sentir dans le cas des voyelles prétoniques. Si l'évolution phonétique normale prédit qu'un mot comme robinetier ne devrait avoir que la prononciation [robin(ə)tje], la prononciation [rɔbinɛtje] est maintenant très courante et refaite sur celle de robinet [rɔbinɛ] (et peut-être aussi sur celle de robinetterie [rɔbinɛtri]). Lorsqu'une telle régularisation affecte un radical verbal, elle se répercute normalement sur toute la conjugaison et sur les formes déverbiales, p.ex. lorsque péter passe de [pɛtɛ] à [pɛtɛ], le radical [pɛt] s'étend partout: il pétait, péteur, pétiller, pétard etc.<sup>81</sup> Dans le cas des dérivations non déverbiales, cependant, il en est autrement. Les exemples ne sont pas nombreux, car rares sont les mots qui ont plusieurs dérivés pertinents. Ce n'est que trivialement que l'on peut dire que lorsque robinetier s'aligne sur robinet, [ɛ] remplace la voyelle historique ə dans tous les dérivés, puisque robinetier est le seul dérivé de ce type. Si l'on se limite aux cas pertinents, cependant, la proportion de régularisation "incomplète" est très importante, p.ex. cuillerée devenant [kujjɛrɛ] (ou [kujjɛrɛ]) pour de nombreux sujets parlants qui conservent néanmoins cuilleron [kujjɛrɔ̃]. Elle est assez importante pour qu'on puisse affirmer que la règle d'ajustement ne peut pas avoir été intériorisée par les sujets, sauf peut-être dans la flexion verbale et la dérivation déverbale. On n'est donc pas surpris de voir qu'un verbe dénominal fasse l'objet de changements analogiques indépendamment du nom dont il est dérivé, p.ex. que la conjugaison du verbe étiqueter [etikɛtɛ] se fasse à partir du radical unique [etikɛt] --cf. j'étiquete [zetikɛt]-- sans que sa base étiquette [etikɛt] ne soit affectée.

Mais même à l'intérieur du paradigme verbal et de la dérivation déverbale, il faut distinguer deux paradigmes distincts, qui font intervenir l'un, une alternance [ɛ] ~ "ə stable" comme dans peler et l'autre une alternance [ɛ] ~ "ə caduc", comme dans geler ou appeler. En aucun cas ne peut-on faire l'équation de l'analyse canonique: "voyelle [ə] qui alterne avec [ɛ]" = "voyelle [ə] caduque". Les deux paradigmes étant complètement parallèles, ils devraient avoir la même analyse. Il faudrait alors admettre soit deux analyses phonologiques de ces alternances faisant intervenir deux voyelles sous-jacentes "abstraites" distinctes<sup>82</sup> --ce qui conduit à une grammaire

relativement complexe-- soit une analyse morphologique des deux alternances.

Il ressort de toutes ces observations que l'alternance [ɛ] ~ ə ne peut avoir un conditionnement phonologique, et qu'il faut rejeter complètement l'analyse canonique qui postule un \*ə sous-jacent sujet à une règle phonologique. Nous examinerons maintenant quelques hypothèses possibles concernant la nature de certaines de ces régularités, qui --comme nous l'avons vu-- ont été intériorisées par les sujets parlants.

## 15. VERS UNE ANALYSE MORPHOLOGIQUE.

Si le conditionnement qui régit la distribution des deux voyelles [ɛ] ~ ə n'est plus phonologique (et ce malgré les indices du conditionnement phonologique initial), il n'est cependant pas toujours complètement arbitraire (le sujet parlant a intériorisé certaines régularités). On doit distinguer clairement trois situations: 1) la dérivation non déverbale, 2) la flexion verbale et 3) la dérivation déverbale -- que nous examinerons brièvement dans cette conclusion.

15.1. Dans la dérivation non déverbale, il n'est pas possible de prévoir si un dérivé conserve la voyelle [ɛ] des bases se terminant par [ɛ], [ɛt] ou [ɛl], comme dans lunetté, ou y substituera la voyelle ə (plus précisément Ø ou [ə] dans des contextes spécifiques), comme dans lunetier. La forme du dérivé doit être explicitement mentionnée dans le lexique. Pour les bases se terminant par [ɛC] --où C est une consonne autre que [t] ou [l]-- on peut par contre prédire qu'à l'exception de quelques mots dûment répertoriés, l'alternance n'aura pas lieu. On en déduit que [ɛ], [ɛt] et [ɛl] ont un statut spécial dans la langue --celui de suffixe thématique-- qui permet une économie des alternances à apprendre. On peut encore mieux cerner la portée exacte de cette alternance si l'on postule que la règle de correspondance (non systématique) effectivement intériorisée par le sujet parlant est associée à la présence de certains affixes: -ier, -é, etc. ou à la formation de radicaux verbaux, mais non aux affixes -isme, -iste, -iser, -o-, etc. Ceci explique que les dérivés d'emprunts relativement récents comme nickel ou gadget peuvent avoir un ə dans nickeler ou gadgetière, mais non dans gadgétiser ou gadgetophile. Ce comportement

des suffixes thématiques [ɛ], [ɛt] et [ɛl] est parallèle à celui d'autres suffixes, en particulier à celui du suffixe -ier où [je] est remplacé par sa variante [(ə)r] devant les affixes -ie et -aie, p.ex. rosier [rosje] : roseraie [rozre] (formation relativement récente de la fin du 17<sup>e</sup> siècle), mais par [jer] devant -isme ou -iste, p.ex. rosiériste [rozjerist].

Pour rendre compte de la valeur [ɛ] fréquente des anciennes contretoniques, on fera aussi appel à des règles d'allomorphie, précisant que les affixes -erie (tout comme les affixes -isme et -iser) sélectionnent la variante en [ɛ] des affixes thématiques: coutellerie, lunetterie. Les dérivés non prévisibles comme gobeletterie [gɔblɛtri] --pour les sujets qui les utilisent-- sont simplement des formes apprises dont la représentation lexicale contient la variante [ɛt] ou [ɛl] du suffixe thématique. Dans le cas des mots comme briqueterie [briktri], on admettra simplement que le suffixe -rie a une variante [-tri] --celle qu'on observe aussi dans bijouterie-- dont la distribution doit être apprise arbitrairement: variante [-tri] après brique et bijou, mais [-ri] après lunette et soie. Pour la variante [briktri], deux solutions au moins sont possibles, entre lesquelles il est difficile de choisir: la terminaison -eterie a été réanalysée comme une nouvelle variante [-stri] de -rie, ou bien elle comprend deux affixes [-ɛt] (une variante de l'affixe thématique) suivie de [-ri].<sup>23</sup> Dans les deux cas, la sélection devra être lexicale.

15.2. Dans le cas du paradigme verbal, on doit rendre compte 1) de la présence de deux paradigmes, l'un où [ɛ] alterne avec Ø ou avec un "[ə] caduc" comme dans acheter ou geler et l'autre où [ɛ] alterne avec un "[ə] stable" comme dans dépecer ou crever et 2) de la présence variable du [ɛ] au futur-conditionnel. Nous proposons antérieurement (Morin 1978a:131-133) un radical de base \*ajt- et \*depes- pour la plupart des formes fléchies de acheter et dépecer par exemple et deux règles indépendantes permettant de dériver les radicaux \*ajet et \*depes 1) aux personnes du sg et de la 3pl du présent (indicatif et subjonctif) et 2) au futur-conditionnel. Tranel (1985: 399) observe correctement que cette analyse ne permet pas d'expliquer facilement pourquoi, dans les régularisations analogiques, l'abandon du radical spécifique du présent au sg et à la 3pl entraîne systématiquement sa perte au futur-conditionnel. Lorsque cacheter étend le radical \*kajt à toutes les personnes du présent: (il) cach'te, ce radical sert nécessairement à former le futur-conditionnel.

nel: (il) cach't'ra. On n'observe jamais dans l'histoire du français de nouveau paradigme du type (il) cach'te : (il) cachèt'ra. Nous avons vu que la solution de Tranel consiste à conserver l'analyse canonique, mais en la limitant aux voyelles accentuées et en proposant un radical distinct pour le futur-conditionnel (il ne discute pas spécifiquement des paradigmes avec un "[æ] stable", qui ont pourtant un comportement analogue difficile à expliquer dans son modèle.)

Nous pensons que la solution est beaucoup plus simple et relève de l'organisation de la flexion verbale en français. Les radicaux du futur-conditionnel des verbes de la conjugaison productive (et de la plupart des autres verbes) sont régulièrement dérivés d'un des radicaux du présent de l'indicatif (cf. Morin 1986b pour une présentation générale des relations entre radicaux dans la conjugaison). Par exemple, envoyer a un futur-conditionnel irrégulier (dans la norme officielle) construit sur un radical spécifique \*əvə, p.ex. dans (il) enverra [əvɛra]; il adopte cependant souvent d'autres formes, p.ex. [əvɛwara] ou [əvɛwajra], construits à partir des radicaux du présent: \*əvva comme dans (il) envoie, et \*əvwaj comme dans (vous) envoyez [əvwajɛ]. Plus spécifiquement, tous les verbes du français qui ont un radical unique au présent utilisent ce radical au futur-conditionnel. On en déduit que l'existence de deux variantes au futur-conditionnel pour les verbes du type acheter ou dépecer est une conséquence de cette organisation morphologique appliquée à des verbes ayant deux radicaux au présent. Lorsque, dans un verbe comme cacheter, le radical \*kaʃt est étendu à toutes les formes du présent, il en résulte que le futur-conditionnel se construit nécessairement sur ce radical.

Quant à l'alternance entre les radicaux \*aʃt ~ \*aʃt et \*dɛpɛs ~ \*dɛpɛs en dehors du futur-conditionnel, même s'il existe une étroite corrélation entre le contexte phonologique et le choix des variantes avec ou sans [s], il s'agit plutôt d'une simple concomitance que d'une véritable dépendance. En effet, leur distribution découle de quelques principes simples, indépendants des représentations phonologiques (il suffit de préciser que \*aʃt et \*dɛpɛs sont les radicaux de base, tandis que \*aʃt et \*dɛpɛs sont les radicaux spécifiques de la 3pl de l'indicatif présent, cf. Morin 1986b). La relation phonologique qui existe probablement entre \*aʃt et \*aʃt ou entre \*dɛpɛs et \*dɛpɛs, relève d'une autre organisation, indépendante du contexte phonologique créé par la conjugaison.

15.3. Dans le cas de la dérivation déverbale, les deux radicaux de chacun des verbes sont disponibles. On s'attend à ce que le conditionnement phonologique original se conserve en partie. On trouvera donc le radical de base devant les affixes à initiale vocalique: -age, -aille, -ard, -eur, mais non devant les affixes -ement et -erie qui commençaient historiquement par un schwa. C'est effectivement le cas,<sup>84</sup> bien qu'il n'y ait que peu d'exemples pertinents de déverbaux en -erie. Doit-on néanmoins en déduire que la distribution des deux radicaux est gouvernée par la forme phonologique du suffixe, ou au contraire, que la relation est maintenant spécifiquement liée au suffixe lui-même? La réponse nous est donnée par quelques déverbaux plus récents utilisant les suffixes productifs -ateur, -atif, -ation, -atoire et -if, qui sélectionnent le radical en [ɛ] (ou [e]):<sup>85</sup> appellatif, appellation (forme ancienne), congélateur, dénivellation (formé au 19e siècle), élévateur, élévatoire, épellation (formation au 18e siècle à partir d'un radical germanique), gélif, interpellation, interpellateur,<sup>86</sup> surgélateur, surgélation. Devant ces suffixes à initiale vocalique, il faut exclure le conditionnement phonologique précédent, et bien qu'il soit possible d'en invoquer un autre (utilisant la forme disyllabique de la plupart de ces suffixes), il est plus simple d'y voir un simple conditionnement lexical.

## NOTES

1. Gertner (1973:28-30) présente une analyse semblable, mais qui se limite à la morphophonologie de la flexion verbale.

2. Dell présente cette règle dans son chapitre V "Schwa en syllabe fermée", sous le nom d'«ajustement de E». L'auteur précise qu'elle ne s'applique pas seulement dans une syllabe fermée, mais qu'elle s'énonce plus exactement comme suit: "æ et e suivis d'une consonne qui fait partie du même morphème qu'eux sont réécrits comme ε lorsqu'ils se trouvent en syllabe fermée ou lorsque la syllabe suivante contient un schwa situé en fin de morphème" (p. 211).

3. Cf. Anderson (1982), Basbøll (1978, 1981a), Bouchard (1981), Casagrande (1984), Cornulier (1977), Dominicy (1984), Isaac (1985), Morin (1978a), Rialland (1986), Tranel (1984a, 1985, 1986a), Verluyten (1982), Withgott (1982).

4. Cf. Bazylko (1981) pour une défense récente --et peu crédible-- du statut de lubrifiant en français, et Dell (1973:238-242) pour une bonne argumentation contre une telle position.

5. Le statut des [ə]/[œ] que l'on trouve à la jonction de deux mots, p.ex. dans ce film-là [sɛfilmələ], n'est pas nécessairement le même.

6. Certaines alternances Ø ~ [ə], cependant, peuvent s'expliquer autrement. Ainsi la présence facultative d'un [ə] dans les futurs, p.ex. (vous) garderez [gardəre] ~ [gardre], peut très bien relever directement de la morphologie verbale, exactement comme celle de Ø ~ [i] dans (vous) mourrez [murre] ~ mourirez [murire] pour certains locuteurs (contra Dell 1973:232).

7. La prononciation la plus fréquente de centennal dans les dictionnaires d'usage courant est [sɑ̃tenal] ou [sɑ̃tɛn(n)al], cependant près d'un tiers des témoins de

l'enquête Martinet-Walter ont utilisé les formes [sãtnall] ou [sãtãnall]. On trouve aussi une variante [(ə)n] du même morphème dans décennie [desenil], mais aussi [desni] ou [desəni] (cf. Gilbert 1985). On pourra aussi rapprocher de an/année, le mot centenaire 'qui a accompli sa centième année', même si étymologiquement le dernier n'est pas relié au premier.

8. Ces suffixes n'ont pas tous le même statut dans la langue. Les suffixes -ier/-ière ont souvent un contenu sémantique relativement précis, soit comme indication de 'profession, activité', p.ex. vitrier, ou d'«arbre/arbuste porteur de fruits/fleurs», p.ex. pommier, rosier. Les suffixes -eau/-elle sont au contraire souvent sémantiquement opaques et s'attachent alors à des racines liées, p.ex. chameau/chamelle. Quant aux suffixes -et/-ette, ils occupent une position intermédiaire, étant quelquefois sémantiquement transparents, p.ex. garçonnet/fillette, quelquefois opaques, p.ex. cadet/cadette.

9. L'analyse originale prévoit en fait la même voyelle sous-jacente \*ɛ et une marque diacritique attachée à certains morphèmes, qui déclenche l'application de la règle de diphtongaison \*ɛ → \*jɛ.

10. Lorsque nous discuterons des propositions de Selkirk et Dell, nous simplifierons les représentations originales de ces auteurs en ne précisant les segments sous-jacents distincts de leur réalisation phonétique que lorsque cela est pertinent pour l'analyse.

11. L'auteur qui donne elle-même l'exemple laitier (1981:247), n'explique cependant pas pourquoi le premier \*ɛ n'est pas réduit dans la forme simple. L'existence de tels \*ɛ stables en toutes positions constituera un des arguments de Dell (1973) pour revoir l'analyse de Selkirk.

12. Historiquement, il est probable que clocheton était un diminutif de clochette. Dans la langue moderne, c'est un diminutif de clocher au même titre que cureton est un diminutif de curé.

13. Il serait néanmoins possible d'aménager la solution de Selkirk (1972) en précisant que la réduction des \*ɛ(\*) est une règle mineure qui doit être précisée pour chacun des morphèmes qui y sont soumis.

14. Il exclut spécifiquement les alternances [wa] ~ ə et [yɛ] ~ ə (p. 198 note 8) en précisant que "mis à part

l'alternance entre formes fortes et formes faibles des pronoms (que ~ quoi, me ~ moi) et la conjugaison de quelques verbes usuels (devons ~ doivent, venons ~ viennent), ces alternances n'apparaissent que très sporadiquement et sont loin de jouer le rôle central que Schane (1968) leur attribue dans la phonologie du français contemporain." Il ne mentionne pas spécifiquement le statut des suffixes -ier/-ière qui jouent un rôle important dans l'analyse de Selkirk (1972), mais on peut supposer qu'ils sont aussi inclus dans la liste des alternances "sporadiques".

15. Cf. Venneman (1972a) et Klausenburger (1979), concernant le concept d'«inversion de règle».

16. La même remarque vaut pour l'analyse de Selkirk (1972).

17. La prise en compte de ces alternances, sans faire appel à de nouvelles règles spécifiques, exigerait un ordre d'application des règles relativement complexe, cf. Booij (1984).

18. Par là, nous n'entendons pas nécessairement la neutralisation de l'opposition /e:/ε/ en position non accentuée, comme il est parfois suggéré, au moins depuis Rousselot et Laclotte (1902).

19. Ces verbes apparaissent avec une voyelle [ε] dans la prononciation d'environ 50% des témoins de Martinet et Walter (1973), sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit d'un usage stable ou variable pour chacun d'entre eux.

20. Bien que j'aie quelquefois observé des "lapsus" (des amorces de régularisation) avec un [ε] en position non accentuée dans des verbes tels que lever [lɛvɛ] ou jeter [ʒɛtɛ], aucune de ces formes ne semble avoir été utilisée par les témoins de l'enquête Martinet-Walter.

21. On entend quelquefois l'enclitique -é-je avec un [e] fermé, p.ex. dans écrit-é-je [ekrive:ʒ], et dans l'emprunt anglais cake [ke(:)k] (pour presque trois quarts des témoins de l'enquête Martinet-Walter qui n'ont pas utilisé la prononciation anglaise). De nombreux français régionaux (en particulier en Wallonie) permettent librement [e] accentué en syllabe fermée, tout en ayant une alternance [ε] ~ ə (dans le morphologie verbale par exemple) conforme à celle du français parisien.

22. Rialland propose une définition de la syllabe qui rend tautologique la règle d'ajustement: une syllabe est fermée si elle contient une voyelle [ɛ] correspondant à un \*ə sous-jacent et ouverte si elle contient un [ə]; donc le [ə] de je l' sais [ʒəlsə] est nécessairement en syllabe ouverte dans tous les cas. Elle présentera ensuite des analyses expérimentales qui permettent de justifier une syllabation [ʒə-lsə] dans certaines formes d'énonciation.

23. Booiij, dans son étude très partielle, n'adopte pas le domaine canonique. Il y inclut l'alternance [ɛ] ~ [e] devant un \*r caduc comme dans boucher/bouchère et fermier/fermière et en exclut l'alternance [ɛ] ~ ə devant les autres consonnes caduques comme cachet/cachète. Il ne discute pas spécifiquement des alternances [ɛ] ~ [e] ~ ə devant \*r caduc, comme dans boucher/bouchère/boucherie [buʃe/buʃer/buʃri], mais il devrait normalement en exclure la dernière partie, car son analyse est incapable d'en rendre compte. Indépendamment de la règle d'ajustement faisant passer \*ə à [ɛ], p.ex. dans \*apələ → [apɛl] 'appelle', il doit aussi postuler une règle faisant passer \*ɛ à ə, p.ex. \*kaʃtɛ → [kaʃtə].

24. Tranel ne précise l'analyse supplétive que pour les paradigmes verbaux, tandis que Bouchard ne donne aucune indication sur la forme que prendrait l'analyse supplétive.

25. Dans la discussion qui va suivre, il ne fait pas de différence si la forme sous-jacente des morphèmes alternants contient un segment \*ə spécifique, ou, comme le postule Anderson (1982), seulement une position syllabique sans autre contenu phonologique. Il faudra donc comprendre que l'abréviation "forme sous-jacente \*ə" recouvre aussi cette dernière analyse.

26. Des études génératives antérieures, cependant, voient déjà dans le -é- devant l'enclitique sujet -jə une forme de l'alternance [ɛ] ~ ə (cf. Schane 1967:127, Gertner 1973:28).

27. Fouché (1959:93) limite la syncope de l'enclitique le aux contextes où il est "suivi d'un autre pronom". Dans nos observations d'un parler apparenté (Morin 1983a), la syncope se fait plus généralement devant une consonne à l'intérieur d'un même groupe d'intonation. (Cf. aussi Lesaint 1890:44-45 qui oppose différentes normes en ce qui concerne cette syncope).

28. Tranel (1985:400, note 20) --qui finit par proposer une règle d'ajustement en syllabe fermée (probablement limitée aux voyelles toniques)-- ne précise pas à quel niveau s'applique cette règle. Elle devrait s'appliquer avant les cliticisations dans le verbe sevrer dont la voyelle \*ə du radical \*səvr cesse d'être en syllabe fermée lorsque le verbe est suivi d'un enclitique, p.ex. dans sèvre-la [səvrəla].

29. La deuxième édition (1985) ajoute d'autres suffixes dont nous discuterons en 7.3.

30. En particulier, il n'est fait aucune allusion à l'analyse de Selkirk où -erie serait formé des deux morphèmes \*ər+i (en les transposant pour les rendre conformes à l'analyse canonique) -- analyse ne permettant pas l'ajustement.

Dell (1978) présente quelques arguments indépendants de la règle d'ajustement en faveur d'un découpage des suffixes dérivationnels en deux morphèmes, mais qui ne valent strictement que pour les suffixes -té (comme dans bonté) et -ment adverbial (comme dans prudemment). La généralisation voulant qu'un \*ə sous-jacent apparaisse normalement devant tout suffixe dérivationnel (à la base de cette argumentation) est d'ailleurs très relative, puisque non seulement les suffixes -teur, -ture, -tif, -tion font exception comme le note cet auteur, mais aussi le suffixe -rice, comme dans inspectrice.

31. Il est difficile de connaître le statut lexical de certaines des formes recueillies. Pour certains dérivés, il n'est pas exclu que les témoins ne les aient jamais utilisés ni même entendus auparavant. Ils ont pu dans ce cas appliquer des mécanismes de dérivation à partir de formes connues. Par exemple, la prononciation de crevet-tier peut avoir été nouvellement créée par le témoin à partir de crevette. Dans tous les cas, la forme obtenue est pertinente à notre analyse, puisqu'elle met en évidence, soit des formes connues, soit la capacité générative des sujets. On notera d'ailleurs dans les exemples présentés ici que les témoins n'ont pas nécessairement été influencés par l'orthographe conventionnelle (utilisée dans l'enquête).

32. Ainsi que chevelu, écheveler. On postule un \*ə dans la première syllabe parce que \*ə est syncopable: cheveu [ʃ(ə)vø], et dans la deuxième syllabe puisque \*ə est syncopé dans chevelure et se réalise [ɛ] dans échevèle.

Cependant, si le [ə] est syncopable dans la première syllabe de cheveu, ce n'est pas nécessairement le cas du [ə] de échevelle [eʃevəl], car mes informateurs parisiens ont régulièrement refusé la forme \*[eʃvəl/eʃfəl/eʒvəl].

Dans d'autres français régionaux, on peut entendre aussi [ʒvəlyr], [ʒvəly], [eʒvələ].

33. La forme sous-jacente est difficile à justifier synchroniquement dans les parlers où le schwa est devenu [ə], car le premier \*ə est stable. On pourrait alors simplement proposer la représentation \*ʔsəvlir.

Dans d'autres français régionaux, on peut utiliser concurremment les deux formes [ʔsəvlir] et [ʔzvəlir] (cf. Morin 1983a), ce qui justifierait la forme sous-jacente proposée dans la grammaire intériorisée de tels locuteurs.

34. La forme sous-jacente ici aussi est difficile à justifier synchroniquement dans les parlers où le schwa est devenu [ə], car le schwa de la première syllabe de Geneviève est stable. On pourrait alors proposer \*ʒənvjev.

35. La prononciation [brəvte] est notée par Martinet-Walter, Lerond (1980), Fouché (1959:67), et dans de nombreux dictionnaires du début du siècle. Je l'ai moi-même observée plusieurs fois à la télévision tant en France qu'au Québec.

Pour les locuteurs qui disent [brəvte], la première voyelle \*ə est difficile à justifier synchroniquement et l'on devrait proposer la représentation \*brəvət+e (avec un \*ə dans la deuxième syllabe pour rendre compte de l'alternance avec [ɛ], dans (il) brevete [brəvɛ]).

36. La prononciation [krəvtje] est notée par Martinet-Walter.

Pour les locuteurs qui disent [krəvtje], on fera les mêmes observations que pour breveter [brəvte], et l'on proposera la forme sous-jacente \*krəvət+ie.

37. La prononciation [ʒənvwa] est notée par Martinet-Walter, Fouché, et certains dictionnaires du début du siècle. Je l'ai moi-même observée à la radio et à la télévision française.

Pour les sujets qui disent [ʒənvwa], on ne pourra proposer cette représentation sous-jacente que si la voyelle [ə] est syncopable dans Genève [ʒ(ə)nev].

38. La prononciation la plus fréquente de ce mot semble être [ʒ(ə)nevrije] auquel correspondrait une forme sous-jacente: \*ʒən(j)evr+ie.

Pour les prononciations [zənvrijɛ] et [zənvrije], le fait de postuler un \*ə dans la deuxième syllabe de \*zənvri+ie exige que l'on précise la nature des relations synchroniques entre [jɛ] et les anciens schwas historiques, p.ex. dans lièvre [ljɛvr] : levraut [ləvro] : [ləvro].

39. La prononciation [zənviljɛ] est proposée par Warnant (1966) et Rialland (1986) et la prononciation [zənvilje] par Lerond (1980). J'ai personnellement entendu les deux.

La forme sous-jacente \*zənvilje est difficile à justifier synchroniquement, puisque ce morphème n'entre dans aucune alternance et qu'il a normalement une prononciation unique pour un locuteur donné. On devrait plutôt prévoir des formes sous-jacentes distinctes pour chaque prononciation: respectivement \*zənvilje et \*zənvilje. La même remarque vaut pour les mots seneçon [sənsɔ̃] et [sənsɔ̃] et Senecé [sənsɛ] et [sənsɛ] (prononciations données par Fouché 1959:67).

40. La prononciation [ʃəvsjɛ] est donnée par Fouché (1959:67), et dans quelques dictionnaires du début du siècle.

Dans les parlers où le schwa est [ə], on peut défendre une analyse avec deux \*ə sous-jacents en notant que le [ə] de la première syllabe de chevet [ʃ(ə)vɛ] est caduc et que celui de la seconde alterne avec [ɛ].

41. Cf. Fouché (1959:67) pour les deux prononciations. Même discussion que pour genévrier.

42. Fouché (1959:67), qui donne les deux prononciations, inclut greneler dans la classe générale des alternances provoquées par la présence d'un "e" muet dans la syllabe suivante. Ce qui impliquerait que les sujets utilisant l'infinitif [grɛnlɛ] diraient aussi (il) grenèle [grɛnɛl]; mais cela n'est pas dit explicitement.

43. La prononciation [rəsɛmlɛ] est donnée dans quelques dictionnaires du début du siècle.

Dans les parlers où le schwa est [ə], on peut défendre l'analyse \*rə+səmɛl+ɛ car [ə] est caduc dans semelle [s(ə)mɛl], et le \*ə de \*mə alterne avec [ɛ].

44. Cf. Fouché (1959:67).

45. Cf. Fouché (1959:67).

46. Cette voyelle, d'ailleurs, est stable dans Genève pour un certain nombre de locuteurs qui disent [ʒənvwa].

47. On peut justifier les deux \*ə sous-jacents, car ils alternent tous les deux avec [ɛ] dans chèvre et (elle) chevrette [ʃəvrɛt]. Dans le modèle de Dell, on aurait aussi pu proposer la forme sous-jacente \*ʃəvrə+t+e, cf. caneton [kanə+tɔ̃] (Dell 1978:3, qui suggère que l'ancien diminutif -et a été morphologiquement réinterprété).

(Il existe une autre variante de ce verbe, orthographiée chevretter [ʃəvrɛtɛ] avec une forme sous-jacente différente \*ʃəvrət+e.)

48. On peut justifier les deux \*ə sous-jacents, car le premier est syncopable dans levraut [l(ə)vʁo] et le deuxième alterne avec [ɛ] dans (elle) levrette [ləvrɛt]. On aurait aussi pu proposer la forme sous-jacente \*ləvrə+t+e. Il existe aussi une autre forme [ləvrɛtɛ], légèrement plus fréquente dans l'enquête de Martinet-Walter, ayant une forme sous-jacente différente: \*ləvrət+e.

49. On peut justifier les deux \*ə sous-jacents puisqu'ils alternent tous les deux avec [ɛ] respectivement dans graine et (elle) grenelle. Dans le modèle de Dell, on aurait pu aussi proposer la forme sous-jacente \*grənə+l+e.

50. La formulation originale de la règle permet une manipulation des découpages morphologiques, où \*grənə+l+e est la forme sous-jacente de [grənle] et \*grənə+l+e celle de [grənle]. Il est évident que sans autre forme de justification, cette manipulation vide la règle de tout contenu empirique.

51. La forme [burəlri] est notée chez trois témoins de l'enquête Martinet-Walter.

52. La forme [lynətri] n'est donnée que par un seul témoin de l'enquête Martinet-Walter.

53. C'est apparemment la position adoptée par Anderson (1982:534, note \*) qui précise: "this study is confined to 'standard' French, represented by such conservative sources as Fouché 1956 and Grevisse 1959. While the description of this norm may (or may not) generalize easily to other dialects, this is not considered relevant to the present description." La variété de français utilisée dans l'étude de cet auteur, cependant, ne correspond pas à cette déclaration d'intention. D'une part

Fouché (1959:68) mentionne explicitement les variantes breveter [brævte] ~ [brævte], mousqueterie [muskətri] ~ [muskətri], et de parqueterie [parkətri] ~ [parkətri] dont nous venons de discuter, ainsi que celles de caquetterie [kaktri] : [kaktri], un dérivé du verbe caqueter [kakte], (elle) caquette [kaket]. Ces formes sont difficilement compatibles avec la règle d'ajustement de \*ə proposée par Anderson (1982:555, note 5). (Même si ce dernier semble penser que les seuls \*ə contretoniques sujets à la règle d'ajustement de Dell sont les \*ə de radicaux verbaux au futur-conditionnel, sa reformulation couvre tous les cas discutés par ce dernier, y compris les ajustements devant -erie.) D'autre part, l'article d'Anderson n'a de sens que dans un dialecte du français où le schwa historique se réalise phonétiquement [ə] lorsqu'il n'est pas effacé. Son argumentation dépend essentiellement de cette particularité. Or Fouché (1959:xii) prend soin de dire qu'il décrit une variété de français où cette neutralisation n'a pas eu lieu. Quant aux rares indications que donne Grevisse sur la prononciation du français, elles sont entièrement compatibles avec la description de Fouché.

54. Ceci ne veut pas dire que l'on n'observe pas les mêmes phénomènes dans d'autres variétés sociales ou régionales du français standard, ni dans les dialectes historiques du français, cf. Morin (1978a). Bien que j'avais pris soin dans ce dernier travail de justifier indépendamment les analyses pour différentes variétés de français que j'avais explicitement identifiées et discutées, ma présentation pouvait peut-être laisser croire qu'il s'agissait d'une analyse panlectale, d'un "attempt to account for data from often widely-divergent dialects" dira Tranel (1982b:912, note 9).

55. Compte tenu de l'ancienneté de cette alternance, il n'est pas exclu que les formes du type ach't'rez soient des survivances d'un état ancien plutôt que des régularisations morphologiques comme je l'avais admis dans Morin (1978b).

56. Cet auteur note aussi que certains de ces verbes --mais non briqueter, caqueter, moucheter, et pocheter-- peuvent utiliser le radical sans [ə] à toutes les personnes du présent, une prononciation qui n'appartenait cependant pas à la norme du langage soigné qu'il défend: "dans la conversation familière, on supprime souvent, abusivement, au présent de l'indicatif, à l'impératif et au présent du subjonctif, l'e pénultième de [ces] verbes

..., au lieu de il becquète, etc. on prononce familièrement il becq'te, etc. ..." (p. 39).

57. Par contre il préconise les prononciations je fur'te, j'épous'te, je decol'te, on la fil'te en raillant la forme on filète une vis (p. 174).

58. Ainsi, dans un ouvrage stigmatisant les écarts par rapport à la norme, Le Gal (1926) note les futurs-conditionnels "fautifs" nous courerons, nous courerions, mais ne mentionne pas les futurs-conditionnels de verbes comme acheter, enlever, etc. Pourtant, mes observations ces dix dernières années indiquent que l'on a beaucoup plus de chance d'entendre des formes comme ach't'rez que courerons ou courerions (ne serait-ce qu'à cause de la fréquence d'usage relative de ces verbes).

59. Le verbe cacheter dans son usage le plus courant (même si celui-ci n'est pas toujours indiqué dans les dictionnaires) signifie simplement "fermer une enveloppe, en général en collant un rabat" sans que cela implique de cachet. Ce verbe cacheter sert aussi dans son sens primitif d'«apposer un ou des cachets». Je l'ai ainsi entendu utilisé avec le sens d'«oblitérer (un timbre-poste)», c'est-à-dire "apposer le cachet de la poste (sur le timbre-poste)".

60. Cette régularisation n'affecte pas tous les verbes du même type chez ces locuteurs; p.ex., projet [prɔʒɛ] a généralement un déverbal ayant conservé l'ancienne alternance: (il) projète [prɔʒɛt] : (nous) projetons [prɔʒtɔ̃].

61. Parmi les dérivés présentés ici, l'usage n'est pas uniforme et la prononciation avec [ɛ] à la place de ə est attestée, p.ex. échel(l)ette, vilénie, fontainier, lunet(t)ier. Nous en discuterons plus tard.

62. Le cadre théorique invoqué par Dell (1978:5) permet des formes sous-jacentes bimorphématiques avec morphème \*ə: \*ə+atif, \*ə+atər, \*ə+asjɔ̃, \*ə+ism, \*ə+ist, où le \*ə serait responsable de l'ajustement et systématiquement effacé ensuite. Cette solution ne serait qu'un codage pseudo-phonologique d'un conditionnement morphologique, puisqu'il faudrait soit exclure le \*ə devant les affixes (11), soit effacer le \*ə avant ou après l'application de la règle d'ajustement selon le résultat souhaité.

63. Le timbre de la voyelle non accentuée, comme nous avons vu, est très variable devant ces suffixes: [e] ou [ɛ]. Nous utiliserons régulièrement la variante avec [ɛ], mais il faudra comprendre que souvent la forme avec [e] est la forme normale pour d'autres sujets parlants: [apelatif, kʒelater, denivelasjɔ̃], etc.

64. Il est difficile de dire si gélif est un déverbal 'qui éclate en gelant' ou un dénominal: 'qui éclate au gel'.

65. Dell (1973:209) suggère la forme sous-jacente \*ǝzəl du radical, construite à partir de angelot [ǝʒlo].

66. Cf. Dubois (1962:34-37). La base de cette dérivation pourrait être le nom morceau, cependant.

67. Si l'on admet que le mot 'nouvelle' (genre littéraire) est relié à 'nouvelle' (fém. de nouveau) et 'renouveler'.

68. Il faut bien distinguer ici les radicaux homonymes, p.ex. bouquet 'assemblage de fleurs' ayant le dérivé bouquetière et bouquet 'parfum d'un vin', ayant le dérivé bouqueté, qui peuvent avoir des formes sous-jacentes distinctes. Les exemples de dérivation (14) et (15) en principe ne contiennent pas de tels radicaux homonymes (mais la distinction n'est pas toujours aussi claire que dans l'exemple précédent).

69. On pourrait aussi comparer vilené [vilne] (terme héraldique relié à vilain) et vilenie [vileni] (dérivé de vilain pour nos témoins, et non de vil comme le notent la plupart des dictionnaires -- qui indiquent aussi la prononciation [vilni]). Mais le premier terme était inconnu de tous nos témoins.

70. Dominicy (1984:24) suggère que les locuteurs peuvent acquérir un \*ə sous-jacent dans des emprunts ayant un [ə] phonétique dans la langue source. Par exemple, leader aurait reçu la représentation sous-jacente \*lidər (correspondant à sa prononciation dans la langue source), qui expliquerait sa prononciation [lidər] après ajustement du \*ə sous-jacent.

Deux remarques sont nécessaires. Premièrement, il est certainement possible que \*ə soit emprunté dans des variétés de français où le schwa historique ne s'est pas confondu avec une des voyelles [ø] ou [ɔ̃] (pour quelque raison que ce soit). D'autres facteurs historiques peuvent

aussi contribuer au maintien (ou à la réintroduction) du [ə] dans certaines autres variétés. C'est le cas dans le français régional de Bruxelles (cf. Grimes 1983) où le schwa historique "lexical" est normalement devenu [ø] (p. 108), mais où il est resté [ə] (bref, relâché, central, mi-ouvert et non arrondi) dans quelques mots et surtout à la frontière entre deux morphèmes (pp. 106-107). On trouvera dans ce parler des emprunts comme goebelen /gøbələ/ [yøbələ] 'vomir' et des formes "savantes" comme asperges /asperzəs/. (Inutile d'ajouter qu'il faudrait réexaminer complètement le statut des alternances [ɛ] ~ ə dans cette variété de français.)

Deuxièmement, il faut certainement distinguer deux modes de transmission de l'emprunt: oral ou écrit? Les mots club, puzzle, gas-oil, fuel par exemple ont des prononciations qui reflètent ces deux modes, oral: [kləb], [pæzəl]/[pæzəl], [gəzɔj]/[gəzɔl]/[gəzɔj], [fju:l] ou écrit: [klyb], [pyzɫ], [gəzwal], [fyʃəl]/[fyɛl], ou une combinaison des deux: [pæzɫ] (données tirées de l'enquête Martinet-Walter).

Dans le cas des locuteurs parisiens, surtout ceux qui prononcent [ə] ou [ø] les anciens schwas non syncopés, il n'y a aucune raison de croire qu'ils ont emprunté des mots comme leader avec un \*ə sous-jacent dans la dernière syllabe. Certains prononcent [lɪdər] sur une base orthographique comme dans amer [amer] ou hiver [ivər]. C'est cette même influence qui explique les prononciations [ʒərɑmər] et [brɛtɛʃər] de Gérardmer et Brétécher, par exemple, avec un [ɛr] au lieu du [e] final historique. La plupart des témoins de l'enquête Martinet-Walter prononcent [lɪdər], en partie sur le modèle de la prononciation [li:də] britannique (R.P.) qui n'a pas de [r] final ou [li:də] américaine (du mid-ouest) où le [ɹ] est une articulation rétroflexe de [ə], et en partie sur la graphie pour le [r] final. Il n'y a pas plus de raison de postuler une forme sous-jacente \*lɪdər d'où l'on dériverait [lɪdər] par ajustement, que de postuler une forme sous-jacente \*kləb (correspondant à la prononciation dans la langue source) pour en dériver ensuite la prononciation [klyb] de club.

Ce n'est que lorsqu'un morphème emprunté peut apparaître dans des dérivations que l'on peut vraiment déceler l'analyse morphophonologique faite par le sujet parlant, quelle que soit la prononciation du mot source dans la langue originale ainsi que nous verrons plus tard. Notons cependant qu'un des rares dérivés français d'un emprunt ayant "une sorte de [ə]" dans la langue d'origine, speaker, a un dérivé autochtone speakerine [spikrin] (et moins souvent [spikərin]). Pratiquement tous les témoins

de l'enquête Martinet-Walter, cependant, diront [spikər] pour le simple, mettant en évidence une alternance [æ] ~ ə plutôt que l'alternance [ɛ] ~ ə prédite par la théorie de l'emprunt suggérée par Dominiczy.

71. Le même processus s'observe dans le français régional du Québec dans les mêmes conditions. Par exemple, le nom piquet [pikɛ] (de grève) a été introduit récemment (probablement sur le modèle de l'anglais picket), et sert de base aux dérivés piqueter [piktɛ], piquetage [piktɑʒ] et piqueteur [piktər] (l'anglais ne peut pas être la source de la syncope de la voyelle dans les dérivés). (Seutin et coll. (1980-1982) notent piquetage et piqueteur dans des textes écrits en 1973-74; mais dans la langue parlée, ces dérivés, ainsi que piqueter, existaient certainement depuis plus longtemps.)

De la même manière, le mot budget [bydʒɛ] a pour dérivé le verbe budgeter 'prévoir dans son budget' souvent prononcé [bydʒɛtɛ] ou [bydʒɛtɛ]. Certains locuteurs cependant disent [bydʒɛtɛ], mais conservent le [ɛ] dans l'adjectif budgetaire [bydʒɛtɛr].

Un autre exemple concerne l'emprunt à l'anglais to cancel, qui donne normalement le verbe annuler [kãsɛle] ou [kãsɛlɛ] 'annuler'. Certains cependant disent [kãsɛle] ou [kãsle] avec un ə qui alterne avec ɛ non seulement dans (il) annule [kãsɛl], mais aussi dans le déverbal annulation [kãsɛlasjɔ̃].

Finalement, nous avons entendu des locuteurs européens prononcer [flanlɛt] (malgré l'orthographe flanell) un tissu utilisé au Québec, et qu'ils ont (justement) interprété comme un diminutif de flanelle. (On peut aussi exclure une influence de l'anglais flanelle qui est trisyllabique.)

72. Deux témoins de l'enquête Martinet-Walter utilisent [lamlɛr] pour lamellaire, et un témoin [ãpnɛ] pour ampenner qui correspondent aussi à des innovations. (J'ai moi-même observé à Paris la forme [ãpnɑʒ] pour le dérivé empennage, mais jamais \*[ãpnɑʒ].)

73. Il s'agit de l'adjectif correspondant à quarantaine (sanitaire). Les mots quarantenaire 'qui dure quarante ans', cinquantenaire 'qui a cinquante ans d'âge', centenaire etc. ne sont pas dérivés de cinquantaine ou centaine, mais directement de cinquante ou cent et du suffixe -enaire. De la même manière dizenier et centenier ne sont pas des dérivés de dizaine ou de centaine.

74. Et chez certains locuteurs pet, dont l'infinitif peter [pøtɛ] se conjugue comme jeter. Il faut aussi noter que si peter peut clairement s'analyser comme un dénominal de pet, jet et gel sont plutôt des déverbaux de jeter et de geler.

75. La stabilisation ne correspond pas non plus à un changement des règles régissant la syncope des continuateurs de schwa ou de la structure syllabique de la langue. En effet, tel locuteur qui a une voyelle [ə] stable dans peler peut avoir une voyelle instable dans pelure et/ou pelouse. De plus l'absence de syncope n'est pas déterminée par des conditions syllabiques, p.ex. si le verbe dépecer a un [ə] stable, ce n'est pas parce que son absence conduirait à une forme \*[depse] syllabiquement complexe, cf. lapsus [lapsys] ou gibecière [ʒibsjeʁ/ʒipsjeʁ].

76. Logiquement, on devrait aussi pouvoir avoir un troisième schwa \*ə3 ayant la propriété de syncoper, mais non d'alterner avec [ɛ]. On observe parfois ces cas dans le parler d'enfants qui disent (je) jeute [ʒøt] (donc sur le modèle de jeter [ʒøtɛ]) (cf. Tranel 1984a, Damourette et Pichon 1911-33, tome 3:78), qui ont probablement conservé la forme syncopée, p.ex. dans j'ai j'té [ʒøʔtɛ].

Dans une analyse où l'on propose des \*ə finals là où existaient des schwas historiques en finale de mot, on pourrait alors postuler ce schwa \*ə3 pour rendre compte de certains faits du verlan (code secret). Dans ce code, on intervertit normalement l'ordre des syllabes, p. ex. l'envers [lãvɛʁ] devient verlan [vɛrlã] (d'où son nom), mais on peut utiliser d'autres stratégies, surtout dans le cas de monosyllabes, comme le montre le petit corpus de Walter (1984) (nous avons substitué le symbole [ə] en conformité avec nos conventions au [ə] utilisé par cette auteur). Ainsi muscle [myskl], feu [fø], chier [ʃje], (à) poil [pwal] donnent [sklym], [ɛf], [ʃɛʃ], [walp]. L'orthographe peut aussi être mise à contribution, p.ex. nez [nɛ] donne [zɛn] (dans crotte de nez [tøkʁo d zɛn]). Pour la plupart des monosyllabes (et même de quelques disyllabes), on ajoute une syllabe en prononçant le e graphique en finale de mot. Ainsi pour poudre [pudr], on fait appel à la forme disyllabique [pudrə], ce qui donne alors la forme inversée [drəpu]. Souvent cette forme inversée est tronquée, ainsi gauche [gofɛ] donnera [ʃɛgo] ainsi que [ʃɛg], tandis que pour droite, père, femme, arabe, seule la forme tronquée est attestée: [tədr], [rəp], [mɛf] et [bɛr] (on peut à la rigueur voir le même mécanisme dans mec [mɛk] qui donne [kəm], avec un "e" final analogique). Si on admet que le [ə] de ces formes inversées est le \*ə

sous-jacent final des analyses de Schane, Dell etc., ce doit être un \*ə3 qui échappe à la règle d'ajustement.

Une autre indication de l'indépendance des propriétés de syncope et d'alternance avec [ɛ] est fournie par le comportement d'un mot comme appellation, pour lequel l'ajustement n'a pas toujours lieu. J'ai entendu à plusieurs reprises (à la télévision d'état française) [apəlasjɔ̃] qui a probablement été refait sur le radical de (vous) appelez [apəlje]. Je n'ai jamais entendu, cependant, la forme \*[aplasjɔ̃] correspondant à la syncope de cette voyelle, comme dans (vous) appelez [aple]. J'ai effectué des tests qui montrent que la prononciation [apəlasjɔ̃] passe en général inaperçue (bien que ce ne soit pas la forme acceptée par mes témoins), alors que [aplasjɔ̃] avec syncope du [ə] n'est même pas comprise.

77. Bien que la plupart des dictionnaires disent que la prononciation [rəspe] est possible, il semble que la prononciation normale --qu'ils indiquent aussi souvent-- soit [rəsepe]. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier ces prononciations car aucun de nos témoins ne connaît ce verbe, qui n'a pas fait non plus l'objet de l'enquête Martinet-Walter.

78. Même si Le Petit Robert donne la prononciation [alne], presque tous les témoins de l'enquête Martinet-Walter ont répondu [alene] ou [aləne].

79. Morin (1978a, 1978b) admet trop rapidement que cette variabilité est d'origine analogique, sans examiner la possibilité qu'elle continue un état ancien déjà phonologique à son origine.

80. On ne peut donc pas invoquer la norme pour rejeter ces données, et surtout pas la norme définie par Fouché (1959), où la plupart de ces variations sont explicitement notées (pp. 67-68).

81. Dans les parlers qui ont conservé [pəte], on peut toujours admettre que les formes pétiller et pétard avec un [e] ont été (ré-)empruntées à la langue officielle et ne sont pas dérivées de [pəte].

82. En particulier, il est exclu de généraliser la solution d'Anderson (1982) qui requièrerait ici deux segments à la fois vides (donc identiques) et distincts, ce qui est contradictoire.

83. La variante \*-ətri du français du Québec, p.ex. dans papeterie [papətri], s'explique par des propriétés spécifiques indépendantes de ce français régional, qu'on ne retrouve pas dans le parler de la région parisienne.

84. Deux témoins de l'enquête Martinet-Walter ont cependant utilisé le radical de base dans dépècement: [depəsmã].

85. On notera, cependant, certains usages avec [ə] (stable) que j'ai relevés dans appellation; et qui sont attestés (mais seulement pour un témoin) pour épellation [epəlasjɔ̃] dans l'enquête Martinet-Walter.

86. Le verbe interpeller a deux paradigmes distincts, correspondant aux infinitifs [ɛ̃tərpələ] (ou [ɛ̃tərpəle]) et [ɛ̃tərpəle]. Seul nous intéresse ici le deuxième (utilisé par près des deux tiers des témoins de l'enquête Martinet-Walter). Ces derniers utilisent tous l'allomorphe en [ɛ] ou [e] devant -ation et -ateur.